

Evènement

50 ANS DE L'UNAPEI



p.19 La transmission est en marche

ACTION ASSOCIATIVE

- Journée de l'action associative
.... p. 11



DOSSIER

- Assemblée générale 2010, une année de transition
.... p. 22



VIE DES ÉTABLISSEMENTS

- Voyage humanitaire pour les résidents du foyer de vie La Platière
.... p. 28



Si j'étais banquier

Je réserverais
des **offres**
spécifiques
aux adhérents et salariés
de l'ADAPEI du Rhône

Crédit Mutuel
LA banque à qui parler

► N° Indigo 0 825 01 02 02

0,15 € TTC/MN

• Sommaire

Le Bulletin n°221 / 2^e trimestre 2010



DOSSIER



p. 19 50 ANS DE L'UNAPEI

C'est avec émotion que nous avons vécu la rencontre de Chrystel PRADO, nouvelle Présidente de l'UNAPEI qui succède à Régis Devoldère, avec Maître André PERRET-GAYET, notre Président fondateur de l'ADAPEI du Rhône et cofondateur de l'UNAPEI en 1960.

ACTUALITÉS

- p. 07 - Journée du Handicap mental
- Handi'sourire
- Exposition chez Total
- p. 08 - Présentation de l'ARS
- Accessibilité pour tous à Écully
- Forum des associations
- p. 09 - Un nouveau siège pour l'ADAPEI du Rhône

ACTION ASSOCIATIVE

- p. 11 JOURNÉE DE L'ACTION ASSOCIATIVE
Échanges et rencontres
- p. 12 CONSEIL À LA VIE SOCIALE
Présentation des présidents des Conseils à la Vie Sociale
- p. 14 COMMISSIONS MALADIES RARES
Devient commission handicap mental et génétique
- p. 15 COLLOQUE TRISOMIE 21
5^e journée mondiale
- p. 16 VOTRE BIBLIOTHÈQUE
Faites le plein de lecture
- p. 22 ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
La transmission est en marche

VIE DES ÉTABLISSEMENTS

- p. 17 DU CÔTÉ DES RÉSIDENTS
PAR LES RÉSIDENTS
IME, Les Coquelicots
- p. 18 SAVS, Lyon 8^e
- p. 30 Foyer de vie, La Platière
- p. 28 GRANDIR
Qu'est-ce que le SESSAD ALLIANCE ?
- p. 30 INNOVATION
Une cafétéria ouverte au grand public
- p. 32 DU CÔTÉ DES ESAT
La perception du travail chez les ouvriers

CARNET - REPÈRES

p. 36 - 37

En couverture de gauche à droite :
Marie-Laurence Madignier,
Présidente adjointe de l'ADAPEI du Rhône ;
Christel Prado, Présidente de l'UNAPEI ;
Henri P. Clerc, Président de l'ADAPEI du Rhône.

le bulletin

Journal trimestriel n°221
des Parents et Amis
de Personnes Handicapées Mentales.
2^e trimestre 2010

ADAPEI du Rhône :
Association Départementale des Parents
et Amis de Personnes Handicapées
Mentales (déclarée loi 1901, affiliée
à l'Unapei, reconnue d'utilité publique.
Décret du 30 août 1963.)

Nouvelle adresse du siège social :
À partir du 26 août 2010,
75, Cours Albert Thomas
CS 33 951 – 69 447 LYON Cedex 03
Tél. : 04 72 76 08 88
www.adapeidurhone.fr

Directeur de la publication : Henri P. Clerc

**Réalisation
et conception graphique :** Unité Mobile

Tirage : 2 500 exemplaires

Dépot légal à la parution
N°CPPAP : 0107G82689

domino assist'm
 intérim & recrutement
 INTERIM - CDI - CDD

**Confiez nous la gestion de vos recrutements
 et de vos remplacements éducatifs et soignants !**

vous recherchez pour des courtes ou longues durées:
 des éducateurs spécialisés > moniteurs éducateurs > aides médicaux psychologiques
 infirmières > aides soignantes > élèves éducateurs > veilleurs de nuit

31 quai Augagneur - 69003 Lyon - tél. 04 37 48 38 90 - Fax : 04 78 89 54 14
 assistmlyon@dominointerim.com - www.dominointerim.com



**FORESTIER - PARET
 Assurances**

6 Agences à votre service

69160 Tassin

69220 Belleville

71000 Mâcon

69620 Le-Bois-d'Oingt

69250 Neuville

69400 Villefranche

UN SEUL NUMERO LE : 0 826 10 59 69
 appel à 0,15 € TTC/mn

L'orthopédie sur mesure, depuis 1935.... FABRICANT - GRAND/PETIT APPAREILLAGE



ORTHOPEDIE - PROTHESE

125 rue Bataille 69008 LYON
 www.lecante.com



125 rue Bataille 69008 LYON
 Tél: 04 78 60 35 16 / Fax: 04 78 60 28 81
 Email: contact@orthodiffusion.fr



Applications 3D pour l'appareillage orthopédique
 www.orten.fr

125 rue Bataille 69008 LYON
 Tél: 04 72 61 17 27 / Fax: 04 72 61 17 47
 Email: contact@orten.fr

LECANTE
 125 rue Bataille - 69008 LYON
 Tél: 04 72 84 77 30 / Fax: 04 78 60 84 87

LECANTE
 56 rue des Docteurs Charcot - 42100 SAINT ETIENNE
 Tél: 04 77 57 62 64 / Fax: 04 77 80 82 39

LECANTE
 106 quai de la Rize - 73000 CHAMBERY
 Allée de la Mandallaz - 74370 METZ TESSY - ANNECY
 Tél: 04 79 85 71 21 / Fax: 03 85 42 94 87

LECANTE
 105 rue de l'ARC - 69400 VILLEFRANCHE-SUR-SAONE
 Tél: 06 15 70 84 96 / Fax: 09 54 84 84 32

LECANTE LEBRE
 42 rue Dabray - 06000 NICE
 Tél: 04 93 88 87 50 / Fax: 04 93 82 52 97

LECANTE ORTHO-SUD
 26 boulevard Saint Marcel - 13008 MARSEILLE
 Tél: 04 91 79 32 44 / Fax: 04 91 25 41 50

LECANTE NOVELLI
 6-8 bis rue de Reims - 75013 PARIS
 Tél: 01 45 83 76 50 / Fax: 01 45 86 69 87

LECANTE
 4 rue d'Alembert - 76140 LE PETIT QUEVILLY - ROUEN
 Tél / Fax: 02 32 11 74 51

LECANTE HANDVIE
 27 avenue d'Orvilliers - 03000 MOULINS
 86 avenue de la République 63000 CLERMONT-FERRAND
 Tél: 04 70 46 85 46 / Fax: 04 70 44 80 63

LECANTE ORTHONORD
 14 rue du Four à Chaux - 59000 LILLE
 Tél: 03 20 52 87 08 / Fax: 03 20 52 83 51

LECANTE AZUR ORTHOPEDIE
 Quartier le Beau Vêze - 83320 CARQUEIRANNE
 Tél: 04 94 48 28 92 / Fax: 04 94 31 64 85

HANDI'SOUIRE : un évènement centré sur la prévention bucco-dentaire



L'association SOHDEV a coordonné en Rhône-Alpes, du 28 mai au 11 juin 2010, la deuxième édition nationale de cette manifestation.

Fondée sur des principes de santé publique, "Handi Sourire" s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue de la santé orale des enfants et jeunes adultes en situation de handicap et des pratiques d'hygiène orale. Cette année, deux établissements de l'ADAPEI du Rhône ont accueilli l'association SOHDEV : l'IME L'Oiseau Blanc et le FAM la "Rose des Sables".



L'entreprise TOTAL, à l'occasion d'une visite commerciale à l'Espace Sarrazin, a pu apprécier les œuvres picturales réalisées par les usagers de l'ADAPEI du Rhône (exposition permanente).

Fort de ce constat, nous avons proposé à Total d'exposer des toiles dans leurs locaux (siège social basé à la Cité Internationale) avec plusieurs objectifs : les œuvres vont toucher une nouvelle cible, de nouveaux regards.

Communication vis-à-vis des salariés de Total sur le handicap de manière très positive. Valorisation des artistes peintres concernés. Les œuvres exposées depuis le 18 Juin, resteront chez Total jusqu'au mois de septembre 2010, puis l'ADAPEI du Rhône (avec l'aide de Claude MAUCUIT, administrateur) sélectionnera de nouvelles peintures qui seront à leur tour affichées.

JOURNÉE DU HANDICAP MENTAL 2010



**Opération d'information
 et de sensibilisation
 du Grand public.**

**Samedi 9 octobre 2010
 À Lyon, Place de la République
 Entre 10h et 18h.**

AU PROGRAMME

Présentation des Associations du département accueillant des Personnes Handicapées Mentales, leur rôle, leur mission, leur engagement...
 Le Bocage, ADPEP 69, AMPH, ALGED, Sésame Autisme Rhône-Alpes, OVE, Comité Commun, Association Education et Joie, Œuvre St Léonard, Communauté de L'Arche, AGIVR, ADSEA, Association de La Roche.

Cette année nous aurons au minimum deux stands spécifiques dédiés à l'information sur le handicap mental et les associations du département qui les accompagnent. Exposition des œuvres d'usagers sur le thème de la différence.



DES ANIMATIONS QUI DEVRAIENT VOUS SURPRENDRE

Orchestre, théâtre de rue, danse, battucada...
 Et le lâcher de ballons vers 17h

POURQUOI NOUS MOBILISER ?

Nous faire connaître et faire connaître les spécificités du handicap mental.
 Exprimer nos besoins et défendre nos positions.

**Organisée par L'ADAPEI du Rhône et les Associations
 du Collectif HANDICAP 69, engagées dans l'accueil
 des Personnes Handicapées Mentales.**

L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ

Un nouvel interlocuteur en région pour l'ADAPEI du Rhône



La loi "Hôpital Patients Santé et Territoire" (HPST) du 21 juillet 2009 marque un tour-

nant dans les relations entre pouvoirs publics et acteurs du terrain. Elle vient bouleverser l'organisation du secteur médico-social.

Cette loi, en créant les Agences Régionales de Santé (ARS), se donne pour objectif de mettre en œuvre un réseau global d'accompagnement de la personne dans son parcours de santé. Elle vise à surmonter les cloisonnements entre les différents champs d'intervention – hôpital, médecine ambulatoire, prévention, médico-social – afin de définir des politiques de santé plus cohérente sur le territoire.

La loi HPST repense les articulations entre les établissements de santé et le médico-social. Une seule autorité, au champ d'autorité et de compétence très large, va ainsi piloter l'offre médico-sociale et de soins et allouer les ressources.

Périmètre d'intervention de l'ARS

- Mise en œuvre de la politique de santé

publique : prévention, gestion des crises sanitaires ...

- Réguler, orienter et organiser l'offre de service : autorisation, contrôle et financement des établissements sociaux et médico-sociaux (IME, SESSAD, ESAT, SSIAD, MAS, FAM)
- Mise en œuvre des Schémas Régionaux d'Organisation de soins et d'organisation médico-sociale.

L'ARS en Rhône Alpes

L'ARS se substitue à toutes les instances existantes (DDASS, DRASS, ARH).

Ainsi au niveau de notre association nous assistons à un changement sensible de nos interlocuteurs habituels, bien qu'une partie de l'équipe de la DDASS soit maintenue sur ses compétences antérieures.



L'équipe de l'ARS sur la Région Rhône Alpes, est conduite par son Directeur Général Denis MORIN.

Il a pour adjointe Muriel LE JEUNE, responsable de l'ensemble du

champ médico-social (handicap et grand âge). Jean Philippe GALLAT est nommé Délégué Territorial du Département du Rhône.

Au titre de l'ADAPEI du Rhône des rencontres ont été organisées avec cette nouvelle équipe afin, d'une part présenter l'ADAPEI, ses projets et les enjeux pour les années à venir et d'autre part mieux connaître les responsables et l'organisation de l'ARS.

REPRÉSENTATION AUX FORUMS DES ASSOCIATIONS, RENTRÉE 2010

Appel à bénévoles !



À chaque début de saison, des parents bénévoles participent, en tant qu'acteurs de l'ADAPEI du Rhône, à des Forums d'Associations. Les bénévoles représentent l'Association dans leur commune respective et l'ADAPEI leur en est très reconnaissante. En septembre 2009, 11 représentants ont informé les Familles sur l'aide et le soutien que peut apporter l'ADAPEI du Rhône. Ces représentants souhaitent renouveler leur présence à la rentrée prochaine, en étant accompagnés par un(e) autre bénévole et bien entendu les communes encore non représentées n'attendent que votre candidature !

Une documentation vous sera dédiée spécifiquement pour mener à bien cette mission. Les communes ou arrondissements représentés en septembre 2009 : Francheville, Lyon 4^e, Dardilly, Chassieu, St Didier au Mont D'Or, Lyon 7^e, Meyzieu, Caluire, Rillieux, Lyon 6^e, Villeurbanne.

Renseignements et inscription (pour la préparation de la documentation) auprès du secrétariat de l'Action Associative, Christine DEAL au 04 72 76 08 88 ou cdeal@adapeidurhone.fr

UN NOUVEAU SIÈGE POUR L'ADAPEI DU RHÔNE



NOUVELLE ADRESSE DU SIÈGE SOCIAL :
75, cours Albert Thomas
CS 33 951
69 447 Lyon Cedex 03

Le siège de l'ADAPEI s'installera le 25 août dans de nouveaux locaux. En effet l'Association s'est portée acquéreur des locaux mis en vente par la Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie (CRCI).

Le Président Henri CLERC a signé l'acte d'achat le 27 mai 2010.

Ces locaux, d'une surface de 1 370 m² comprenant 34 parkings en sous sol, correspondent aux besoins exprimés par l'ensemble des acteurs professionnels et bénévoles estimant le siège actuel trop exigu.

Ce nouveau lieu a été conçu pour répondre à la fois aux besoins de l'action gestionnaire et à ceux de l'action associative. Ainsi les espaces dédiés aux bénévoles et aux familles ont été pensés pour un meilleur accueil et les espaces occupés par les professionnels offrent plus de fonctionnalité et de surface. Après environ 2 mois de travaux d'aménagement, le nouveau siège offrira un nouvel espace entièrement reconfiguré qui se présentera de la manière suivante:

AU REZ-DE-CHAUSSEE

Accueil, Espace "Rencontres" dédié à l'accueil et l'écoute des familles et des bénévoles de l'Association ainsi qu'un espace documentation, une grande salle de réunion (pouvant être divisée en 2), deux bureaux (bénévoles et administrateurs), des bureaux dédiés à l'Action Associative.

AU PREMIER ÉTAGE

La Direction Générale (DG et directions fonctionnelles DAF et DRH), le Président, la Salle du Conseil, le Service communication, la Coordination de projets, la Pôle informatique, SOGECAT, Contrôle de gestion, le Pôle RH, le Pôle Comptabilité, Alova, l'URAPEI, l'Espace dédié aux instances représentatives du personnel.

Alors dès la rentrée de septembre, familles, bénévoles, professionnels, partenaires, n'hésitez à franchir la porte d'entrée pour une visite de courtoisie de rencontre ou de travail.



UN NOUVEL ESPACE DE RENCONTRES

Notre Association dans ses nouveaux locaux, a le souhait d'améliorer sensiblement les moyens mis à disposition de tous ses militants actifs et bénévoles pour l'exercice de leurs missions.

Les quarante mètres carrés au rez de chaussée, indépendants car situés proches du hall d'entrée et de l'accueil seront mis à la disposition de deux activités depuis longtemps développées : La Campagne de Noël et la présentation des produits des catalogues et l'ancienne bibliothèque qui devient le Centre

de Documentation avec tous les livres et un ordinateur d'accès. Ainsi les personnes qui souhaiteront profiter de leur passage « au Siège » pourront aller à « l'Espace de Rencontres » pour partager, discuter, et passer ensemble un moment agréable.

L'aménagement a été envisagé, mais cet espace sera celui que vous souhaiterez en faire pour qu'il soit convivial et profitable aux échanges entre parents, militants, bénévoles et toute personne de passage.

Les militants actifs qui souhaiteront travailler ou se réunir en petits groupes pourront le faire, hors cet espace, dans un bureau aménagé destiné à l'Action Associative.

ACCESSIBILITÉ POUR TOUS à Ecully

Une grande première, le 5 juin dernier à Ecully; à la demande de la Municipalité, plusieurs Associations étaient réunies en cette matinée réservée aux Personnes Handicapées : l'ADAPEI, l'APF, l'AVH, l'OVE, l'ALDSM, les DYS et le CARPA. S'étaient joints à elles HandiSport, le Centre Social d'Ecully, Uniscité, le Sytral et l'Institut Saint Laurent.

Le but recherché était très simple : sensibiliser la population éculloise aux problèmes rencontrés par les personnes handicapées

physiques, auditives, visuelles ou mentales lors de leur déplacement dans la ville. Certains ont pu tester un parcours en fauteuil roulant ou découvrir différents objets les yeux bandés. tous ceux qui ont accepté de faire l'essai, se sont rendus compte des difficultés rencontrées. Malheureusement, ils ont été trop peu nombreux!

Cette première animation dans la ville a eu le grand mérite d'être montée; gageons que les prochaines éditions verront plus de visiteurs motivés, surtout si cette animation a lieu en un lieu où le passage est plus important!"

► Bruno Le Maire, Secrétaire général.



les menuisiers du rhône

1 rue des Alpes
69120 Vaulx en Velin

- menuiserie • agencement
- ébénisterie

Tél. 04 78 84 96 57
Fax 04 78 84 86 46

L'offre de gestion

Compta - Finance - Paie - EtaFi
Site Web : www.axelgestion.com

un suivi d'avance

13, avenue Victor Hugo - 69160 TASSIN-LA-DEMI-LUNE
Tél. 08 20 00 04 65 - Télécopie 04 72 18 94 65

Bureau d'Etudes Fluides

Tertiaire
Logement
Santé
Industrie



- Chauffage / Ventilation / Climatisation
- Plomberie Sanitaire
- Electricité
- S.S.I.

Tél : +33 (0)4 74 02 95 00 242 impasse des prairies
Fax : +33 (0)4 74 62 24 54 ZI Nord
www.itee-fluides.com 69400 ARNAS

SARL BERTO

VENTES - ACHATS
VÉHICULES ACCIDENTÉS

PIÈCES
TOUTES MARQUES
TOURISME - SPORT

DEMOLITION AUTOMOBILES

5, chemin de Chapoly - Z.I. des Sources
69230 SAINT-GENIS-LAVAL
Tél. 04 78 50 79 49 - Fax 04 78 86 06 65

ATOL
LES OPTICIENS

BESSON OPTICIENS

76, rue Jean Moulin - 69300 CALUIRE ET CUIRE
Tél. 04 78 23 49 09 - Fax 04 78 08 56 49

5-7, rue de la république - 69250 NEUVILLE-SUR-SAONE
Tél. 04 72 08 89 49 - Fax 04 72 08 94 88

2^e paire solaire offerte même en verres progressifs

GIRARDOT INDUSTRIE

ZI Les Crouchoux Est - 69220 St-Jean-d'ardière
Tél. 04 74 66 12 73 - Fax : 04 74 69 69 61
<http://www.girardot.fr> - e-mail : girardot@girardot.fr

**FABRIQUE DE GRILLAGES
PORTAILS - MOTORISATION -
CLÔTURES - ÉQUIPEMENTS SPORTIFS**

INT
ERI
ORS

Charbonnel

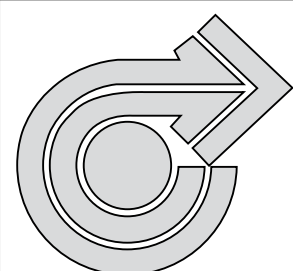
Plafonds suspendus - Cloisons amovibles - Staff
Planchers Techniques - Acoustique Industrielle
12, chemin du Jubin - 69570 Dardilly - Tél. 04 72 17 06 06 - Fax 04 78 43 21 10
info@charbonnel.fr



© 04 37 72 30 30
fax 04 37 72 30 39

**Transports d'enfants
& d'adultes handicapés**
**Handicap mental,
moteur ou sensoriel**

130 rue de la Poudrette - 69100 Villeurbanne



LCI INTERNATIONAL

400, rue Léon-Jacquemaire
B.P. 147 - 69655 VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE CEDEX
Tél. 04 74 62 17 19 - Télex 900 578 - Fax 04 74 62 22 41

TRANSPORTS INTERNATIONAUX MAROC

TUNISIE
GRÈCE
TURQUIE

► ENSEMBLE C'EST TOUS !

JOURNÉE DE L'ACTION ASSOCIATIVE

27 avril 2010 à l'Espace Sarrazin

**Comme chaque année,
l'association a souhaité réunir
pour un temps de rencontres
et d'échanges l'ensemble
des bénévoles qui donnent
de leur temps et de leur énergie
pour permettre à l'Association
de remplir pleinement
ses missions aux services
des personnes handicapées
mentales et de leurs familles.**



*Posez toutes les questions que,
d'ordinaire ou en grand groupe,
vous n'osez pas poser !*



LA VISITE DE L'ESAT DE LA COURBAISSE

Le choix d'organiser cette journée en semaine et à partir de 15 h a permis, pour ceux qui ont pu se rendre disponibles, de visiter les ateliers alors que les ouvriers étaient en pleine activité.

Habités ou non des lieux, proches ou non de personnes handicapées mentales en situation de travail, les visiteurs ont beaucoup apprécié cette occasion d'échanges spontanés et directs avec les ouvriers à leur poste ainsi qu'avec les moniteurs d'ateliers. La diversité et la qualité des travaux réalisés ont frappé les esprits !

Encore tous nos remerciements au Directeur de l'ESAT, William HALTER, au Chef d'atelier Patrick MOURS, aux professionnels d'encadrement et aux ouvriers pour cet accueil chaleureux.

CE QUE NOUS TENIONS À VOUS FAIRE DÉCOUVRIR

L'ADAPEI du Rhône a, comme vous le savez, participé au grand concours national des Victoires de l'Accessibilité « Ensemble, c'est tous ! ». Au niveau du département, douze projets avaient été présentés à un jury qui avait la lourde responsabilité de n'en retenir que trois pour la sélection régionale. Il nous a très vite semblé indispensable de vous présenter ces réalisations pour partager ensemble notre admiration.

Après la visite de l'ESAT et les Victoires de l'Accessibilité, nous avons souhaité poursuivre le chemin des découvertes.

Avec un premier film « Sourires », réalisé à l'initiative de la commission « Sensibilisation et Scolarisation », au sein des IME de l'ADAPEI du Rhône.

Et la projection d'un film documentaire, « La vie à la Maison Soleil », tourné à la MAS de Soucieu, auprès de personnes polyhandicapées d'une grande dépendance. Images particulièrement émouvantes, parfois difficiles, mais qui sont venues nous dire combien dans ce « monde à part », peu ouvert sur l'extérieur et sur le monde, là aussi, le champ des « possibles » existe.

LES TABLES RONDES THÉMATIQUES PLACE AUX DÉBATS ET SURTOUT, PLACE AUX QUESTIONS !

« Venez poser toutes les questions que, d'ordinaire ou en grand groupe, vous n'osez pas poser ! ». Tel a été l'appel à participation du Président Henri P. Clerc aux quatre tables rondes de la soirée, animées en binôme administrateurs et professionnels.

• Première table ronde Débat sur le thème de la Santé et des soins dans les établissements d'Adultes

Renée Mériaux, Administratrice,
Patrice Rongeat, Directeur de territoire,

Introduit par un rappel de la Charte des droits et libertés des personnes accueillies en matière de « prendre soin », le débat est venu mettre en perspective les axes sur lesquels familles et professionnels s'accordent à penser que des réflexions

doivent être menées et des progrès faits en matière de soin : actions de prévention, coordination des soins, transmission des informations, limites de l'autonomie. Un débat convivial qui a suscité le vif intérêt des parents présents.

• Deuxième table ronde Débat sur le thème du Travail

Jean-Claude Thiebault, Administrateur,
Christian Walther, Directeur de territoire

La formation des travailleurs handicapés, le maintien des acquis, l'ouverture des établissements à l'environnement (entreprises et partenaires), et encore bien d'autres sujets ont permis de découvrir l'actualité des six ESAT de l'ADAPEI du Rhône.

• Troisième table ronde Débat sur le thème de la Scolarisation des enfants handicapés

Nathalie Reynaud, Parent Bénévole, commission
« Scolarisation », Michel Matricon, Directeur de territoire,

Un constat : malgré une tendance allant vers la hausse, le pourcentage d'enfants bénéficiant d'une scolarisation reste faible et les efforts sont à poursuivre.

Scolarisation au sein de l'IME, inclusion en milieu ordinaire, expérience de la classe externalisée de Charly : les parents ont apprécié de connaître comment les IME travaillent en partenariat avec d'autres acteurs, pour répondre de la façon la plus adéquate possible aux besoins des enfants accueillis.

• Quatrième table ronde Thèmes ouverts « L'Association », « L'Action Associative »

Henri P. Clerc, Président, Marie-Pierre Reymond, Directrice de l'Action Associative

Mieux comprendre le fonctionnement de l'Association, échanger librement avec le Président sur des questions importantes comme celle de la place des bénévoles ou des commissions, partager sur le projet d'installation dans le nouveau Siège. C'est autour de ces sujets que la discussion s'est engagée avec beaucoup de spontanéité et d'intérêt par tous les participants.

CONCLUSION

Comme bien trop souvent, le temps manque lorsque les débats, parfois un peu hésitants les premiers quarts d'heure, s'animent et permettent de laisser s'exprimer les questionnements et interrogations de chacun devant des interlocuteurs très à l'écoute et désireux de construire un vrai dialogue ! Beaucoup de conversations se sont poursuivies autour d'un agréable buffet préparé et servi par les ouvriers de l'Espace Sarrazin. Encore merci à tous de votre participation et nous vous attendons encore plus nombreux l'année prochaine !

► Marie-Pierre Reymond,
Directrice de l'Action associative

► CONSEIL DE LA VIE SOCIALE

CONSEILS DE LA VIE SOCIALE DANS LES ÉTABLISSEMENTS

S'investir au conseil de la vie sociale

Le renouvellement des Conseils de la Vie Sociale au cours de l'année écoulée a conduit au sein de chaque établissement à l'élection de leurs Présidents et à l'adoption d'un règlement de fonctionnement. L'Association y est elle-même représentée par une personne mandatée, sans lien de parenté avec une personne accueillie, afin d'assurer le lien entre l'Association et les différents acteurs du CVS : transmission des informations associatives, relai des questions adressées à l'Association, lien entre les familles et l'Association.

La commission de « Suivi des Conseils de la Vie Sociale » a été mise en place pour assurer la coordination entre tous les CVS de l'ADAPEI Rhône, en veillant dans le même temps à prendre en compte les spécificités liées à l'activité de chaque type d'établissements : établissements pour enfants ou pour adultes, activité de travail ou grande dépendance, les préoccupations sont différentes et doivent être prises en compte. La commission a été à l'initiative de la rencontre du 23 mars, réunissant les présidents et les représentants de l'Association, un premier rendez-vous qui devra être suivi d'autres rencontres dans les mois qui viennent. Dans le même temps, la commission s'organise pour répondre aux objectifs qu'elle s'est fixée et met en place d'ores et déjà deux groupes de travail :

• **Un groupe de « lecteurs »** des comptes rendus transmis systématiquement à la commission de suivi – pour mieux comprendre les problématiques soulevées, apporter un soutien si nécessaire, valoriser les bonnes pratiques repérées...

• **Un groupe « le Lien CVS »** (appellation en cours de validation) qui va proposer dès la rentrée une « feuille d'informations » dédiées aux informations associatives qu'il convient de diffuser dans tous les CVS. Les propositions faites en 2009 pour soutenir les Conseils de la Vie Sociale dans leur rôle fondamental au sein des établissements ne peuvent rester de simples déclarations d'intention !

► Marie-Pierre Reymond,
Directrice de l'Action Associative.

QUELQUES TÉMOIGNAGES DE MEMBRES DE CVS

ÉLUES COLLÈGE FAMILLE

Mme AUBERT - Maman de Céline

A été membre du CVS à L'IME Perce Neige pendant 10 ans.
Bénévole pour l'ADAPEI. Très disponible.
"Il est important en tant que parents d'aider l'association pour avancer"

Mme BUTILLON - Maman de Laurence

Retraité de l'éducation nationale
"Nous, parents, sommes complètement concernés par ce qui se passe au FAM et nous devons être partie prenante. Nous nous sentons concernés par l'accueil et le travail éducatif spécifique à l'autisme"

Mme CHARRIER - Maman de Yohan

Membre du CVS « Les Tournesols » à Toussieu. Le CVS permet : "D'être en lien avec les familles et le représenter au sein de l'établissement. De participer à la vie de l'établissement, et de s'imprégner, dans la vie de l'établissement. D'organiser des fêtes et des sorties avec les familles et avec les résidents (comité des fêtes)."

ÉLUES COLLÈGE TUTEUR

Mme GALINIER - Maman de Maxence

"En tant que parents il est essentiel de s'investir dans la vie de l'établissement. Nous avons un rôle nécessaire à tenir. La qualité de l'accompagnement de nos enfants, leur bien être étant notre préoccupation première nous devons réfléchir avec les professionnels, notre priorité commune doit être leur épanouissement au sein de l'établissement"

Mme RISI - Maman de Nicolas

Adhérente ADAPEI depuis 15 ans, bénévole active, co-responsable du Fonds documentaire de l'association, membre de la commission autisme, et de la commission sensibilisation au handicap mental.
« Nos enfants ont des besoins spécifiques et notre devoir de parents est d'être des partenaires actifs dans l'élaboration de leur projet afin qu'ils réussissent à s'épanouir et à accéder à toutes sortes d'activités, en travaillant en bonne intelligence avec les professionnels de l'établissement. »

LES PRÉSIDENTS des Conseils de la Vie Sociale

Dans ce numéro, nous avons souhaité vous transmettre les noms des présidents des Conseils de la Vie Sociale de tous les établissements. Pour certains, c'est un renouvellement de mandat.

Pour d'autres, c'est une fonction nouvelle qu'ils découvrent et pour laquelle nous souhaitons les accompagner.

Au nom de toutes les familles et de tous les usagers, c'est d'abord un grand merci que nous leur adressons, accompagné de tous nos encouragements parce que nous savons combien cette mission est exigeante.

Le Conseil de la Vie Sociale au sein du Foyer d'accueil médicalisé « Rose des Sables » Après quelques mois d'ouverture de cet établissement, le Conseil de la Vie Sociale de la Rose des Sables se met en place.

LES PRIMEVÈRES.....HONOR André
PIERRE DE LUNE.....Élection en cours
JACQUES CHAVENT.....LATRECHE Daniel
L'ORÉE DES BALMES.....LATRECHE
L'OMBELLE.....CHATELAIN Martine
PAUL MERCIER,BOVE Rodolphe
CAMPS Lyon 5^e.....Élection en cours
L'OISEAU BLANC,REGARD Laurence
L'ÉTAPE Foyer/Savs.....LAURENT Annie
LE BOIS GALANT.....Élection en cours
CORNE A VENT.....Élection en cours
LA COURBAISSE.....DAVID Patricia
HENRI THOMAS.....DUPATY Bernadette
PARILLY.....GALLIEN Véronique
.....LE MAIRE Danièle
MAS JOLANE.....PITER Martine
BELLEVUE.....VERDIER Michel
PERCE NEIGE.....DOUCET Catherine
LES MADELEINES,FOURNEL Lucienne
LA GOUTTE D'OR ESAT.....CŒUR Yvette
LA ROSE DES SABLES.....Élection en cours



LOUIS JAFFRIN
MIGNOT Odile



LA PLATIÈRE
PERONNET Catherine



JODARD
FOURNEL Lucienne



LES CHATAIGNIERS
GUILLE-BIEL Eliane



LE BOUQUET
PITAUD Philippe



LES SITTELLES
GAUCHER-PIOLA
Bertrand



LA GAJETÉ / OUSAFILOU
BUFFARD Hélène



L'ESPERANCE
MAILLET-BENYAHA
Nathalie



LES COQUELICOTS
REYNAUD Nathalie



LES TOURNESOLS
CHÉNAVA Annyvonne



MAISON SOLEIL
GUINAND Bruno



L'ALLIANCE
PULIDO Marie



L'OMBELLE
CHATELAIN Martine



LE GRAND LARGE
LÉON FONTAINE
PUVION DE CHAVANNE
Patrick



LE FONTALET
BOUCAUD Gabriel



LE VERGER
DUCLAUX Charlotte

► HANDICAP MENTAL ET GÉNÉTIQUE

LA COMMISSION « MALADIES RARES » DEVIENT LA COMMISSION « HANDICAP MENTAL ET GÉNÉTIQUE »

Depuis plusieurs années, vous avez pu lire dans le Bulletin différents articles consacrés aux maladies rares. Si le terme rare est bien explicite, les personnes concernées dans notre association sont de plus en plus nombreuses, car le diagnostic génétique est de plus en plus performant, même si tous les handicaps n'ont pas une origine génétique.



MALADIES RARES INFO SERVICE

0810 631 920
Le lundi de 9h à 12h et de 14h à 18h.
Du mardi au vendredi de 9h à 13h et de 14 à 18h.

HÔPITAL FEMME MÈRE ENFANT

Consultation pour les anomalies du développement et syndromes malformatifs (il est conseillé de prendre l'avis du médecin traitant) :
59, Bd Pinel – 69500 BRON
04 27 85 55 73 ou 04 27 85 52 45
Site Internet : <http://www.feclad.org/>

C'est, sur proposition de la Direction de l'Action Associative et après discussion en Comité de l'Action Associative, que la Commission s'appellera désormais Handicap mental et génétique. Médecin, Juriste, Notaire, chaque métier a son langage ; le généticien n'échappe pas à cette réalité. Cet article vous propose quelques définitions utilisées en génétique et ce à titre d'information.

UN CARYOTYPE :

Un arrangement standard de l'ensemble des chromosomes d'une cellule. Les chromosomes sont groupés par paires, classées par rang de taille. Ils sont au nombre de 46 dans l'espèce humaine. Le caryotype sert à détecter les anomalies chromosomiques, certains aspects du génome (potentiel héréditaire d'un individu) et permet la détermination du sexe.

LES ANOMALIES CHROMOSOMIQUES :

Tout remaniement du nombre ou de la structure des chromosomes. La mutation génétique, désigne toute modification irréversible de l'information génétique et héréditaire dans la séquence d'un génome.

Remaniement du nombre : l'état chromosomique normal d'un sujet est l'existence d'une série de chromosomes homologues :

Monosomie : absence d'un chromosome sur une paire, par exemple, le Syndrome de Turner.

Trisomie : présence d'un chromosome surnuméraire sur une paire, par exemple la Trisomie 21 ou Syndrome de Down.

Tétrasomie : présence de deux chromosomes surnuméraires sur une paire.

Pentasomie : présence de trois chromosomes surnuméraires sur une paire.

REMANIEMENT DE LA STRUCTURE D'UN SEUL CHROMOSOME :

Inversion péricentrique : deux cassures sur le chromosome, une de chaque côté du centromère et recollement après inversion du fragment centromérique.

Inversion paracentrique : deux cassures sur le même bras chromosomique et recollement après inversion du fragment.

Délétion : perte d'un fragment de chromosome. Il s'agit toujours d'une anomalie

déséquilibrée. La délétion est dite interstitielle quand il y a perte d'un fragment intermédiaire, terminale quand l'extrémité d'un bras chromosomique est concernée.

Microdélétion : délétion de taille non visible sur un caryotype standard, par exemple Syndrome de Di George.

Duplication : présence en double exemplaire d'une région chromosomique.

Anneau : chromosome de forme circulaire.

REMANIEMENT TOUCHANT PLUSIEURS CHROMOSOMES :

Translocation réciproque : échange de matériel entre deux chromosomes non réciproques.

Translocation robertsonienne : cas particulier impliquant deux chromosomes acrocentriques (chromosomes 13, 14, 15, 21, 22)

Insertion : autre cas particulier de translocation où un fragment de chromosome est inséré au sein d'un autre.

LES TECHNIQUES D'ANALYSE DE CES ANOMALIES :

Le caryotype : il s'agit de l'examen génétique le plus prescrit, car il permet une analyse globale des chromosomes. Il est pratiqué à partir d'une cellule sanguine ; la cellule est mise en culture, sa division (MITOSE) est photographiée, ce qui permet de réaliser le classement des chromosomes. Cet examen permet de voir certaines anomalies comme la Trisomie 21, mais ne permet pas de voir toutes les délétions, à fortiori les microdélétions, ni les duplications ; d'autres techniques peuvent être utilisées en cytogénétique moléculaire.

FISH : Hybridation in situ fluorescente. Cet examen est proposé après une suspicion clinique lorsque le caryotype ne donne aucun résultat.

CGH array : est une méthode moléculaire qui permet d'explorer simultanément sur tout le génome les déséquilibres chromosomiques entre l'ADN d'une référence et celui d'un patient.

Dans le retard mental ou les malformations congénitales, de très nombreux travaux ont montré que cette technique permettait de détecter 15 % d'anomalies en plus de celles détectées au moyen des techniques de cytogénétique classique et moléculaire.

► Danièle Le Maire.

► RÉFLEXION

5^e JOURNÉE MONDIALE DE LA TRISOMIE 21



Ils font le point sur les progrès thérapeutiques et scientifiques au service d'un mieux vivre des personnes atteintes de Trisomie 21.

Bien des choses seraient à retenir de ces deux journées, restons en à ce qui paraît l'essentiel pour les parents.

Le Docteur Michel TILL responsable des consultations des personnes trisomiques adultes à l'Hôpital St Joseph/St Luc de Lyon rappelle l'importance des stimulations sensorielles pour s'ouvrir, progresser et être heureux. Tous les sens aident à apprendre et ceci à tous les âges de la vie.

L'orthophonie débute dès 6 mois et continue à l'âge adulte. Il faut systématiquement et régulièrement faire examiner les yeux, les oreilles, les dents en particulier l'articulé dentaire, par des spécialistes connaissant les caractéristiques de la Trisomie.

L'orthodontie, prothèses dentaires et plaques palatines pour le confort esthétique, digestif et respiratoire (apnée du sommeil), l'orthophonie et la psychomotricité doivent être citées par les médecins dans la demande de protocole d'affection longue durée (ALD) pour en permettre le remboursement.

Docteur DEBLOIS

Responsable des consultations à tous les âges à l'hôpital Necker de Paris rappelle, elle aussi l'importance du suivi médical adapté systématique. Grâce à cela l'espérance de vie est devenue au moins égale à celle des parents. Quelques rappels sur des points importants de ce suivi : risques de malformations cardiaques, digestives ou cervicales, carences en vitamines D, troubles de la thyroïde, intolérance au gluten, apnée du sommeil ou maladie d'Alzheimer. Les cancers sont rares, la grossesse possible. L'exercice physique et le maintien des acquis par la lecture, une vie sociale active et diversifiée leur sont indispensables.

Docteur Renaud TOURAINE

Généticien à l'Hôpital de St Etienne évalue à 40 000 le nombre de personnes atteintes de Trisomie 21 en France. Les études statistiques dans la Loire lui confirment les remarques de ses 2 confrères sur l'importance du suivi médical préventif et de la stimulation par l'entourage.

Il s'intéresse particulièrement aux maladies mentales et à la maladie d'Alzheimer qui peuvent apparaître avec l'âge et qui se surajoutent alors aux handicaps initiaux.

Cette rencontre est organisée le 19 et 20 mars à Paris par l'Association Française pour la recherche sur la Trisomie (AFRT). Elle est assurée par des médecins, ce qui lui donne sa tonalité.

Plusieurs orateurs, éducateurs ou médecins insistent sur l'augmentation du nombre de personnes trisomiques vieillissantes. Cette avancée en âge impose, outre la prévention et le suivi le médical habituels, une adaptation des lieux de vie, du travail et une préparation à la retraite.

D'autres équipes de chercheurs se penchent sur différents points de leur travail ; citons en trois :

• la nutrition

Ils s'intéressent aux vitamines (B6, B9 et B12), aux oligo-éléments (zinc, sélénium) ou au stress oxydants. Quel est le rôle de ce dernier dans certaines affections plus fréquentes dans la Trisomie, et dans le déficit cognitif ? C'est une de leurs préoccupations.

• **Le thé vert** : Pour traiter les déficits cérébraux...

• **Les peptides amyloïdes**, que l'on trouve de façon anormale et précoce dans le cerveau.

Toutes ces recherches scientifiques, et d'autres, sont rapprochées à l'échelon européen dans 28 pays pour améliorer leur efficacité, et ne sont pas limitées au chromosome 21.

La plupart de ces travaux en sont encore au stade de laboratoire et n'auront pas d'applications pratiques avant des années.

Leur existence, l'insistance avec laquelle médecins et éducateurs montrent l'efficacité du suivi sanitaire et de la stimulation à tous les âges sont à remarquer. L'intérêt qu'ils portent avec les parents à ce colloque incite à l'optimisme.

L'éducation précoce est encore actuellement le meilleur médicament.

Nos enfants ne sont pas abandonnés et le mieux est devant eux. Ne baissons pas les bras, nous savons encore mieux maintenant tout ce que nous pouvons leur apporter.

► Joseph Pignal

CONSULTATION POUR LES PERSONNES TRISOMIQUES ADULTES DU DOCTEUR TILL

Hôpital St Joseph / St Luc Lyon 7^e
20, quai Claude Bernard
Service de médecine interne les mardis matin sur rendez vous au 04 78 61 83 08.

FAITES LE PLEIN DE LECTURES POUR CET ÉTÉ !



HANDICAPS : PAROLES DE FRÈRES ET SŒURS

de Maria CARRIER

Ce livre nous parle de la relation avec ces frères et sœurs différents, le regard des autres, les relations avec les parents, les questionnements sur l'hérédité et la peur de l'avenir.



LE MALHEUR INNOCENT de Georges HOURDIN

L'auteur de ce livre est un journaliste très connu et parent d'un enfant trisomique. Un des tout premiers témoignages. À lire ou à relire.



PENSER LE HANDICAP MENTAL de G. ZRIBI et J.L. CHAPPELLIER

Un recueil abordant la question du handicap mental, sous différents aspects. Il est signé par des psychologues, psychanalystes, sociologues, pédagogues...



COMMENT VIVRE AVEC UNE PERSONNE ATTEINTE D'UN HANDICAP MOTEUR de Pierre BRUNELLES

Il aborde de façon très concrète les situations auxquelles sont confrontés les personnes handicapées et leur entourage.

Notre équipe vous accueille
au **NOUVEAU** centre de documentation
le jeudi de 14h à 17h ou sur RDV.

À partir du 26 août 2010, au nouveau siège social :
75, Cours Albert Thomas 69003 LYON

N'hésitez pas à nous contacter
au 04 72 76 08 88 ou www.adapeidurhone.fr

**VOUS ÊTES UNE ASSOCIATION,
UN ADHÉRENT, UN ÉTUDIANT,
UN PARTICULIER :**

Vous souhaitez être informé ou informer
certaines de vos connaissances,
un CD est à votre disposition :

**LE SUIVI DE LA PERSONNE
PORTEUSE DE LA TRISOMIE 21
TOUT AU LONG DE SA VIE**

de Julien ALAMERCERY

En vente (10 €)

à l'IME, *Les Coquelicots*

TOURNOI DE FOOT INTER-ÉTABLISSEMENTS



Depuis 2 ans déjà, l'IME *Les Coquelicots* organise annuellement son tournoi de football. Au début, ce tournoi ne réunissait que trois institutions: l'IME *Les Coquelicots*, l'IME *l'Oiseau Blanc* et l'IME *Maria Dubost*. Depuis, ce tournoi prend de plus en plus d'envergure, et cette année, le 23 février, c'était cinq institutions qui étaient présents au gymnase AGORA à Jonage qui nous est prêté gracieusement par la municipalité et notamment Christine Villerey adjointe chargée de la vie sportive.

Ainsi, l'IME des Coquelicots, l'IME de l'Oiseau Blanc, le CAJ de Parilly, l'IME du Bouquet et la Grande Maison de Vernaison (foyer de vie) ont dû s'affronter et batailler ferme pour s'octroyer le titre honorifique certes mais Ô combien recherché de Champion des Coquelicots. Une médaille était promise à tous les participants, et une coupe plus ou moins imposante selon le classement de chaque institution. Des matchs acharnés, des oppositions franches nous ont mené droit sur une grande finale où Le Bouquet et La Grande Maison de Vernaison se sont affrontés; la troisième place se disputant entre Les Coquelicots et le CAJ Parilly. Le classement final de ce tournoi s'établit comme ci :

- 1^{er} IME, LE BOUQUET
- 2^e LA GRANDE MAISON DE VERNAISON
- 3^e IME, LES COQUELICOTS
- 4^e CAJ, PARILLY
- 5^e IME, L'OISEAU BLANC

La coupe du vainqueur fut remise par Guy Giroud (représentant l'Association des Paralysés de France) animateur d'un groupe

relais comprenant les villes de Jonage, Pusignan, Meyzieu et Jonc, chargé de l'accessibilité, de l'information dans les écoles du CE1 à la terminale.

Cette journée aura été un bon souvenir pour tous les participants. D'autres tournois ont été programmés avant les vacances d'été, le premier devant se tenir à l'IME l'Oiseau Blanc le mardi 4 mai ; deux autres, à Parilly le 8 juin 2010, le dernier programmé le 6 juillet, au Bouquet.

Au delà des résultats, ce qu'il faut retenir de ces journées est l'ouverture de chaque institution envers les autres et favoriser des rencontres inter-établissements afin d'offrir aux jeunes des IME la possibilité de partager des moments constructifs avec des adultes qu'ils seront susceptibles de côtoyer dans l'avenir. Dans l'objectif d'orientation pour certains jeunes, cela leur permettra, je pense, d'avoir moins d'appréhension du monde adulte.

Cette activité est ouverte à tous professionnels et institutions motivés pour l'année 2010-2011.

► Marc Rome
Éducateur à l'IME Les Coquelicots

SAVS, Lyon 8^e

DES ŒUVRES D'ARTISTES SINGULIERS AU MUSÉE

L'atelier Arts Plastiques du Service d'Accompagnement de Lyon 8^e a participé à une vente aux enchères de ses œuvres, organisée par Les Pennons de Lyon en 2007. Avec le résultat des ventes, il a été décidé d'organiser la visite du musée d'Art Brut de Lausanne pour la journée du samedi 2 octobre 2009.

Le jour J, Anne Guerrant animatrice de l'atelier, et Jean-Marc Subit accompagnateur social, avaient donné rendez-vous au SAVS pour se rendre en minibus à Lausanne, à sept adhérents qui se sont retrouvés au petit matin plein d'énergie pour un périple d'une journée sous le signe de la découverte, de l'échange et des arts. Le Musée d'Art Brut de Lausanne a été le premier musée à rassembler des œuvres de personnes au profil singulier (maladies mentales, parcours de vie difficile...) n'ayant aucune formation artistique, mais évoquant leurs ressentis, leur sensibilité à travers leurs peintures, sculptures, ou tout art plastique. Une fois arrivés à Lausanne, il était temps de se restaurer afin de se donner de l'énergie pour la suite du programme: une halte dans une petite auberge pour un plat du jour a été fortement appréciée.

La visite du musée s'est donc déroulée sur l'après midi. Chacun a pu déambuler à son rythme, en fonction de sa sensibilité face aux œuvres exposées. Aux différents étages du musée sont présentés des tableaux ou des compositions artistiques qui ont interrogé, créé de l'échange entre les observateurs, voire de l'incompréhension. Chacun apportait aux autres ses impressions, ses suggestions d'œuvres à aller voir... De nombreux participants étaient surpris de certaines peintures qui leur rappelaient leur propre manière de créer, des thèmes communs, voir des styles identiques.



Ce temps de découverte est passé très rapidement, et aucun des participants ne s'est rendu compte du temps écoulé dans ce musée étonnant, parfois déroutant, mais surtout marquant les esprits par ses couleurs, ses ambiances, et le nombre incroyable d'œuvres présentées.

Après un ou deux clichés devant le musée, la fatigue commençait à se faire sentir et il était temps de rentrer à Lyon. Le groupe exprimait lors du trajet de retour une satisfaction réelle d'avoir pu participer à cette découverte, et de s'être enrichi d'une expérience artistique intrigante, mais qui parle au cœur.

— Jean Marc Subit
Accompagnateur Social



Unapei
50
ans
d'actions

L'image symbolique
de cinquante années
de militance

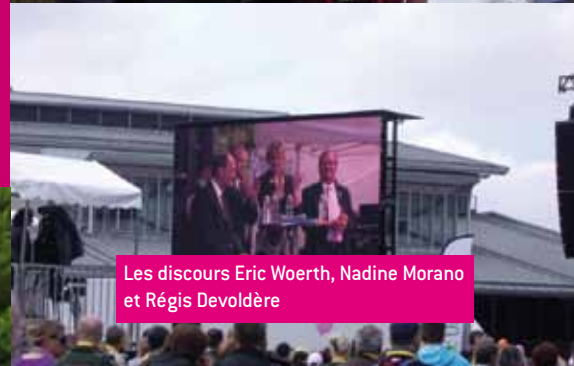
C'est avec émotion que nous avons vécu la rencontre de Christel PRADO, nouvelle Présidente de l'UNAPEI qui succède à Régis Devoldère, avec Maître André PERRET-GAYET, notre Président fondateur de l'ADAPEI du Rhône et cofondateur de l'UNAPEI en 1960. Cinquante années ont passé entre ces deux événements. Que de chemin parcouru par toutes nos associations militantes pour les droits et la citoyenneté de nos enfants handicapés mentaux.



le Foyer La Goutte D'Or de Meys, a profité de l'occasion pour se déplacer à Paris



Régis Devoldère et son épouse



Les discours Eric Woerth, Nadine Morano et Régis Devoldère



Pascal Duquenne héros du film *Le 8^e jour*



Henri P. CLERC , Prosper TEBOUL, Bruno LE MAIRE



Militants et militantes de toutes les générations



Marie-Pierre Raymond et Catherine Morey entourent Marie Odile Rethoré, professeur à l'institut Jérôme Lejeune.



Christel PRADO, nouvelle Présidente de l'UNAPEI

COUP DE CHAPEAU À L'ÉQUIPE COUTURE DE L'ESAT LA COURBAISSE !

L'UNAPEI et l'ADAPEI du Rhône souhaitaient avoir un signe distinctif à proposer à l'ensemble de ses adhérents et amis, afin de pouvoir facilement s'identifier sur le lieu de l'événement à la Villette, le 12 juin. L'équipe couture de l'ESAT La Courbaisse voulait volontiers s'inscrire dans cette action. L'approvisionnement du tissu a été offert, mais très tardivement et la qualité

n'était pas celle escomptée dans le sens où l'équipe couture ne travaille jamais avec une matière aussi fine et « glissante ».

Grâce à Eve MARIE, monitrice éducatrice de cet atelier couture, qui a motivé son équipe, les couturières ont réussi à relever le défi : confectionner un peu plus de 500 foulards en trois jours !

Les foulards resteront un objet souvenir de la journée : la nouvelle Présidente de l'UNAPEI, Christel PRADO, avait elle aussi le foulard de la région Rhône-Alpes !



ASSEMBLÉE générale

Lundi 7 juin 2010 > 18h30 > à l'ENS Charles Mérieux



La liste des membres du Conseil d'Administration et du Bureau est disponible sur le site www.adapeidurhone.fr > rubriques "Qui sommes-nous?" et "Notre Organisation"

Logos partenaires



Rapport moral de l'exercice 2009

L'idée principale qui émerge dans ce rapport est celle du changement

Changement inéluctable pour une Association parentale confrontée, comme toutes celles du secteur médico-social, à l'amorce d'un virage important. Dans cette situation un élément reste déterminant : c'est l'acuité à gérer tous les paramètres, c'est rester vigilant et tenter d'avoir la meilleure vision possible pour franchir tous les obstacles susceptibles de se présenter devant soi.

Il peut sembler surprenant de parler de vision en ces temps d'incertitude, au moment où les défis quotidiens accaparent les dirigeants de nos associations, aux prises avec les défis qui augmentent et les ressources pour les affronter en sensibles diminutions.

C'est précisément au moment où il faut faire des choix qu'une vision risque de se révéler non seulement utile, mais nécessaire, voire essentielle. Cette vision ne permettra pas de réduire l'incertitude dans le quotidien, mais de l'intégrer afin qu'elle soit prise en compte dans la mise en œuvre du projet associatif et dans la recherche de l'efficacité organisationnelle.

Faut-il encore que cette vision sache faire la part entre le rêve inatteignable et ce que l'on pourrait qualifier de « ronron quotidien ».

Révélatrice de cette vision que nous avons de l'avenir, l'année 2009 fidèle au projet d'orientations qu'elle s'était fixée, l'ADAPEI du Rhône dans ses nombreuses composantes s'est véritablement donné les moyens de conduire ses travaux dans un objectif du changement.

C'est cette vision d'un avenir pouvant mener aux pires difficultés qui nous a conduit, en cohésion avec notre Direction générale, à reconsidérer non seulement l'organisation de l'Association dite gestionnaire, mais aussi sous ma ferme volonté, une réadaptation de notre gouvernance associative.

Le courage déterminé à adapter nos structures avant que n'intervienne la période de turbulence connue par l'ensemble de notre société aujourd'hui, nous a permis d'assurer la continuité d'une offre adaptée des services aux personnes handicapées, beaucoup plus facilement que nous ne pourrions le faire maintenant avec une très faible marge de manœuvre.

Pour des raisons incontournables, la mise en place des CPOM, et cette année 2009, la signature des accords partenariaux avec le Département ne sont pas sans modifier la culture même de notre orga-

nisation. Plus question pour affronter le problème de vouloir user des vieilles habitudes, c'est la façon même de regarder le problème qui doit changer pour être à même de le résoudre.

L'importance de l'enjeu a du être saisi par l'ensemble des acteurs, même avec quelques difficultés, car l'on sait bien que le respect des acquis ne peut aller de pair avec le changement.

Dans ces circonstances, faire le choix de maintenir un système sans trop de perturbation aurait été un handicap plus qu'un avantage.

Le changement naît de la nécessité

De plus nous avons fait le choix de l'efficacité plus que celui de l'efficace, et ce ne sont pas seulement les moyens que nous avons souhaités voire changés, mais surtout les résultats par l'influence favorable d'une réorganisation imaginée et mise en place avant que les événements nous l'imposent, notre nouvel environnement en particulier. Nul ne peut ignorer les incidences de la loi HPST et la mise en place des Agences Régionales de Santé, nouveaux partenaires de nos institutions.

Toutes les dispositions ont été prises afin que ce changement ne soit pas seulement qu'une idée, mais se traduise en une véritable transformation afin de conduire notre association vers une meilleure efficacité, **profitable d'abord à tous ceux dont nous avons la charge.**

Ce changement s'adresse essentiellement à la culture de l'organisation, celle qui remet en cause les façons de faire, le partage du pouvoir et les interactions entre les individus au sein de l'organisation. Et je le rappelle, aussi bien dans la partie gestionnaire, que dans la gouvernance associative de l'ADAPEI du Rhône.

Je citerai entre autres particulièrement, la mise en place de Conseils de Réflexion sur la politique générale, sur le Droit à la Santé ainsi que sur la

Communication ; et également le renouvellement des Conseils de la vie sociale et la refondation du Comité d'Action Associative. Ces changements dans l'axe gestionnaire commencent à porter des fruits, mais l'escalade pourrait se révéler plus longue dans l'adaptation de nos instances associatives à un système plus participatif et démocratique.

La conduite de ce changement exige un climat de confiance que les dirigeants de l'association doivent initier, construire et alimenter.

Nous rentrons vraiment dans une nouvelle époque, où la restructuration prévaudra sur le développement, où nous devons absolument, ensemble, imaginer pour les personnes handicapées des parcours de qualité dans l'articulation du soin et de l'accompagnement.

Le chantier doit continuer sur le terrain que nous avons constitué pour un nouvel avenir.

Soyons maître et prudent de chaque euro que l'on nous confie, nous ne devons pas être critiqués sur ce que l'on en fait.

Le monde change et comme demain il faudra faire mieux avec moins, je ne suis pas le premier à le dire, nous savons tous ce qui nous reste à faire : remontons nos manches sans état d'âme, travaillons en confiance, sans jamais perdre de vue la volonté qui est la nôtre d'apporter tout le bien être possible aux personnes handicapées malgré toutes les lourdeurs des handicaps et leurs contraintes quotidiennes.

Chacun sait dans cette aventure humaine ce qu'il peut apporter, et l'importance de ces regards croisés : ceux des parents et ceux des accompagnants professionnels.

Au nom du Conseil d'Administration je remercie sincèrement tous ces artisans du changement qui ont œuvré fidèlement ; comme ils le feront sans nul doute encore dans le futur, pour faire vivre et enrichir nos valeurs fondatrices.

Comptes annuels 2009

> COMPTE DE RÉSULTATS

CHARGES	Au 31/12/09	Au 31/12/08	PRODUITS	Au 31/12/09	Au 31/12/08
Achats	485 760 €	222 409 €	Produits	83 234 255 €	79 297 309 €
Services extérieurs	22 616 236 €	21 654 389 €	Production stockée	653 €	2 541 €
Impôts et taxes	4 479 344 €	4 165 962 €	Production immobilisée		
Charges de personnel	63 590 688 €	59 298 955 €	Autres produits de gestion courante	14 118 779 €	12 319 180 €
Charges de gestion courante	99 241 €	347 446 €	Produits financiers	252 818 €	527 181 €
Charges financières	423 558 €	517 195 €	Produits exceptionnels	1 235 422 €	215 384 €
Charges exceptionnelles	1 199 416 €	332 780 €	Reprise sur provisions	413 448 €	226 864 €
Dotations aux amortissements et provisions	5 783 536 €	6 228 849 €	Résultat (Déficit)		601 €
Résultat (Excédent)	577 596 €		TOTAL	99 255 375 €	92 767 985 €
TOTAL	99 255 375 €	92 767 985 €			

RÉSULTAT DE L'EXERCICE	577 596 €	-601 €	Résultat de l'exercice	577 596 €	-601 €
			Gestion contrôlée	28 848 €	-1 173 554 €
			Gestion commerciale	667 046 €	1 148 599 €
			Association	-118 297 €	24 354 €
			TOTAL	577 596 €	-601 €

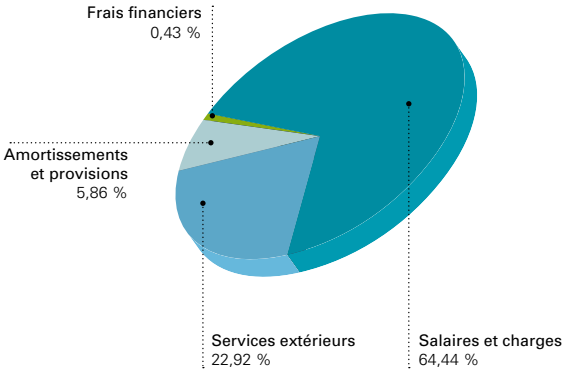
> BILAN

ACTIF	Au 31/12/09	Au 31/12/08	PASSIF	Au 31/12/09	Au 31/12/08
Immobilisations incorporelles	681 516 €	6 199 €	Capitaux propres **	42 493 110 €	40 093 330 €
Immobilisations corporelles	41 063 972 €	34 001 375 €	Résultat de l'exercice	577 596 €	-601 €
Immobilisations en cours	12 982 144 €	9 775 149 €	Provisions pour risques et charges	6 402 572 €	6 749 885 €
Immobilisations financières	169 421 €	140 720 €	Emprunts	9 447 664 €	7 995 720 €
Stocks	39 885 €	10 317 €	Découverts bancaires *	30 089 663 €	25 818 164 €
Créances	10 004 061 €	8 251 669 €	Autres dettes	17 464 573 €	16 727 534 €
Trésorerie *	41 397 097 €	45 031 245 €	TOTAL	106 475 178 €	97 384 032 €
Divers	137 082 €	167 358 €			
TOTAL	106 475 178 €	97 384 032 €			

* solde net de trésorerie : 2009 : 11,3 M € ; 2008 : 19,2 M €
** dont résultat 2007 réintégré : 1 631 162 €

> COMPTE DE RÉSULTATS PAR TYPE DE CHARGE

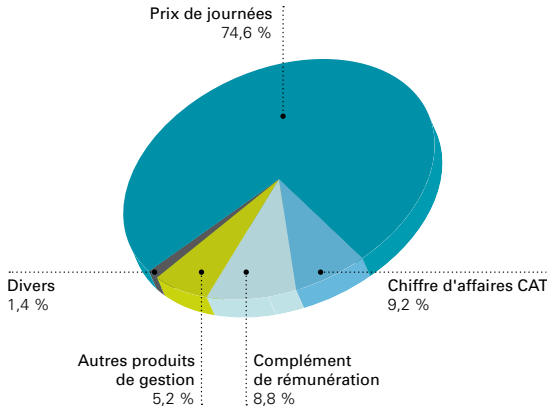
CHARGES	2009	2008	%
Matières premières	485 760 €	222 409 €	0,49 %
Services extérieurs	22 616 236 €	21 654 389 €	22,92 %
Autres	5 778 001 €	4 846 188 €	5,86 %
Amortissements	3 266 978 €	2 839 622 €	3,31 %
Provisions	2 516 558 €	3 389 227 €	2,55 %
Frais financiers	423 558 €	517 195 €	0,43 %
Salaires et charges	63 590 688 €	59 298 955 €	64,44 %
TOTAL	98 677 779 €	92 767 985 €	100 %



RAPPEL
Le montant de la cotisation 2010
est de : 100 €

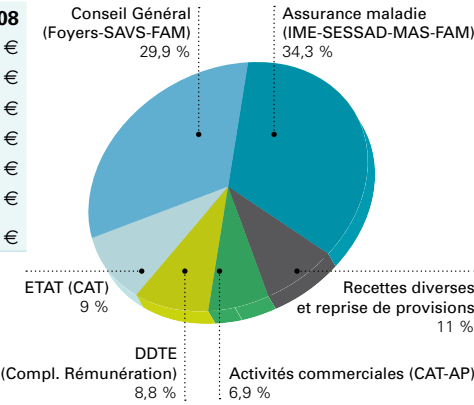
> COMPTE DE RÉSULTATS PAR TYPE DE PRODUIT

PRODUITS	2009	2008	%
Prix de journées	74 081 743 €	70 023 008 €	74,6 %
Chiffre d'affaires CAT	9 148 086 €	9 268 991 €	9,2 %
Complément de rémunération	8 763 035 €	8 632 453 €	8,8 %
Autres produits de gestion	5 150 198 €	3 564 086 €	5,2 %
Subvention exploitation	85 013 €	178 925 €	0,1 %
Cotisations	125 612 €	130 493 €	0,1 %
Reprise sur provisions	413 448 €	226 864 €	0,4 %
Produits financiers	252 818 €	527 181 €	0,3 %
Produits exceptionnels	1 235 422 €	215 384 €	1,2 %
TOTAL	99 255 375 €	92 767 385 €	100 %



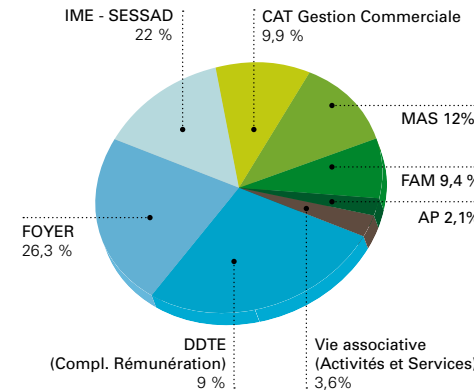
> ORIGINES DES FINANCEMENTS

	2008	2009	2009/2008
Assurance Maladie (IME - SESSAD - MAS - FAM)	32 734 632 €	34 035 082 €	1 300 450 €
Conseil Général (Foyers - SAVS - FAM)	28 476 604 €	29 663 662 €	1 187 058 €
Etat (CAT)	8 817 082 €	8 951 015 €	133 933 €
DDTE (Compl. Rémunération)	8 632 453 €	8 763 035 €	130 582 €
Activités commerciales (CAT - AP)	6 705 070 €	6 895 738 €	190 668 €
Recettes diverses et reprise de provisions	7 401 544 €	10 946 843 €	3 545 299 €
TOTAL	92 767 385 €	99 255 375 €	6 487 990 €



> DESTINATION DES FINANCEMENTS

	2008	2009	2008	2009
FOYER	25 416 803 €	26 267 791 €	27,1 %	26,3 %
IME - SESSAD	21 307 446 €	21 959 759 €	22,7 %	22,0 %
CAT Gestion Commerciale	12 888 071 €	9 913 112 €	13,7 %	9,9 %
CAT Gestion Administrative	10 130 515 €	13 486 661 €	10,8 %	13,5 %
MAS	10 994 321 €	12 010 055 €	11,7 %	12,0 %
FAM	7 345 890 €	9 394 334 €	7,8 %	9,4 %
AP	1 803 268 €	2 052 679 €	1,9 %	2,1 %
Vie Associative (Activités et Services)	2 881 671 €	3 593 387 €	3,1 %	3,6 %
TOTAL	92 767 985 €	98 677 779 €		



VOTRE CONSEIL D'ADMINISTRATION, PROPOSE POUR LES RÉSULTATS 2009, PROPRES À L'ASSOCIATION, LES AFFECTATIONS SUIVANTES :

• **Quant au résultat associatif**, déficitaire de **111 942 €** le Conseil d'Administration propose de l'affecter en report à nouveau.

• **Quant au résultat du Bulletin**, déficitaire de **15 354 €**, le Conseil d'Administration propose de l'affecter en report à nouveau.

• **Quant au résultat des résidences, excédentaire de 12 057 €**, le Conseil d'Administration propose de l'affecter en report à nouveau.

• **Quant au résultat de la Passerelle du Sourire** déficitaire de **3 058 €** le Conseil d'Administration propose de l'affecter en report à nouveau.

• **Quant aux résultats excédentaires des ESAT Gestion commerciale** soit **541 872 €**, le Conseil d'Administration propose de les affecter en réserve pour investissements.

• **Quant aux résultats déficitaires des ESAT Gestion commerciale** soit **1 202 €**, le Conseil d'Administration propose de les affecter en report à nouveau.

• **Quant aux résultats excédentaires des Entreprises Adaptées** soit **126 376 €**, le Conseil d'Administration propose de les affecter en réserve pour investissements.

• **Quant aux résultats excédentaires des Établissements sous CPOM IME-MAS-FAM** soit **1 310 741 €**, le Conseil d'Administration propose de les affecter en excédent affecté à l'investissement pour **204 200 €**, en excédent affecté aux charges d'amortissements pour **204 200 €**, en provision pour travaux pour **721 667 €**, en mesures d'exploitation pour **180 674 €**.

• **Quant aux résultats déficitaires des Établissements sous CPOM ESAT** soit **- 46 542 €**, le Conseil d'Administration propose de les affecter en report à nouveau.

• **Quant aux résultats excédentaires des Établissements sous accord partenarial avec le Conseil Général** soit **614 289 €**, le Conseil d'Administration propose de les affecter en réserve de compensation pour **394 191 €**, en réserve d'investissement pour **166 660 €** et en mesures d'exploitation pour **53 438 €**.

• **Les dons** en attente d'affectation pour l'année 2009 s'élèvent à **3 939 €**, le Conseil d'Administration propose de les affecter au financement du projet de reconstruction de l'IME Perce-Neige.

Face au resserrement des budgets et à l'application des nouvelles réglementations notamment l'entrée en CPOM et accord partenarial avec le département, l'année 2010 sera tout autant marquée par une gestion rigoureuse.

Rapport du Trésorier

Sur les comptes de l'exercice 2009

Les comptes 2009 de l'ADAPEI du Rhône ont été arrêtés suivant les mêmes méthodes qu'en 2008. Le résultat de l'exercice 2009 est un excédent de **2 208 758 €** et comprend d'une part le résultat de l'activité 2009 soit **577 596 €** d'excédent, et d'autre part, la reprise du résultat 2007 soit un excédent de **1 631 162 €**.

Activité de l'association

Le nombre de personnes prises en charge au 31 décembre 2009 est de 2 588. Le nombre de journées réalisées en 2009 est équivalent à 2008, soit 553 816 journées. Cette année a été marquée par l'ouverture des FAM Rose des Sables (32 places en internat et 8 en externat) et Ombelle (20 places en externat), de l'accueil de jour de la Mas Jolane pour 6 places. L'ESAT Jacques Chavent a eu une extension de 10 places, 4 places du Foyer de Vie Ousafilou ont été requalifiées en FAM. Le foyer du Verger a ouvert 15 places en foyer de vie et fermé 13 en foyer d'hébergement.

Ressources de l'association

Le total des ressources pour 2009 est de **99 M €**, et de **93 M €** pour l'année 2008 soit une croissance de 7 %. L'aide aux postes est de **8,8 M €**. Les prix de journées et dotations globales représentent 74,6 % des ressources. Ce pourcentage est identique à 2008. Le chiffre d'affaires des ESAT et Entreprises Adaptées est hausse de 3,7 % à **7 M €**.

Dépenses de l'association

Le total des dépenses pour 2009 est de **99 M €** et de **93 M €** pour l'année 2008 soit une augmentation de 6,4 %. La masse salariale, qui constitue le poste principal des dépenses, est arrêtée à hauteur de **63,6 M €** soit une augmentation de 7,2 %. Cette hausse de **5 M €** est compensée entre autres par des remboursements de salaires et charges de **1 M €**. L'augmentation de la valeur du point est de 1,3 % en moyenne pour l'année 2009. L'effectif moyen est de 1 514 personnes, en progression de 65 personnes physiques. Les dotations aux amortissements et provisions sont en augmentation de **1,1 M €**.

Bilan actif

Les acquisitions d'immobilisations en 2009 représentent **11,3 M €** dont, **0,4 M €** en terrain, **9,3 M €** de bâtiments, **1,2 M €** de matériel et matériel informatique et **0,4 M €** de matériel de transport (hors immobilisations incorporelles pour **0,8 M €** et immobilisations en cours (**12,4 M €**). Le montant des immobilisations en cours au 31 décembre 2009 représente **13,0 M €** ; résultant principalement de construction de bâtiments pour Caluire et ESAT Chavent. Les créances résultant de la facturation clients, soit **4,5 M €** sont en nette diminution par rapport à 2008, suite à l'entrée en Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens des IME, MAS et FAM. Les autres créances sur les organismes sociaux et l'Etat augmentent passant de **2,9 M €** à **5,3 M €**, cette hausse se répartissant entre les aides aux postes des ouvriers d'ESAT non versées sur 2009 pour **1,8 M €** et un solde de subvention CNSA à recevoir pour **1,6 M €**. Les valeurs mobilières sont en baisse de **7,6 M €** pour atteindre **10,2 M €**.

Bilan passif

Les fonds propres passent de **40,1 M €** à **43,1 M €** principalement dû à l'augmentation des réserves pour **2 M €** et des provisions réglementées pour renouvellement des investissements pour **1,7 M €**. Les dettes à court terme augmentent de **0,7 M €** pour atteindre **17,4 M €**.

➤ par Emmanuel Goutagny, Trésorier.



Projet d'orientations 2010 > 2013

en lien avec le projet associatif

Œuvrer pour la personne handicapée mentale

Toute personne atteinte de déficits intellectuels est membre de plein droit de la communauté humaine et de la Société, et ceci quels que soient ses potentiels et ses faiblesses. Ainsi, la valeur fondamentale de toute personne handicapée est exprimée avec force.

L'ENGAGEMENT DE L'ADAPEI DU RHÔNE

- Mise à jour des projets d'établissements dans les 3 ans.
- Élaboration du projet individuel personnalisé (PIP) : une priorité.
- Démarche d'amélioration continue de la qualité dans chaque structure.
- Les professionnels s'engagent dans une dynamique de « bientraitance ».
- L'ADAPEI du Rhône a vocation à rechercher des accompagnements spécifiques, inscrits dans un parcours durable et adapté à tous les âges de la vie.

AIDER ET SOUTENIR LES PARENTS DANS LEUR RÔLE FONDAMENTAL

- > **Aider et soutenir les parents**
« La présence active des parents, et/ou de la famille dans le sens le plus large, est hautement souhaitable ».
- Chaque personne handicapée, pour l'établissement de son projet personnel individualisé, sera soutenue à la fois par ses parents, sa famille et la structure d'accompagnement à tous les âges de sa vie.
- > **Le premier pas vers l'association**
- Rompre l'isolement à travers une première rencontre et un « lieu ressources ».
- L'Action Familiale et Sociale qui propose une écoute attentive.
- Le site Internet de l'Association : un clic pour un premier soutien dans l'exercice d'une parentalité responsable.
- L'ADAPEI du Rhône s'engage à mieux communiquer
- Les parents sont étroitement associés à l'élaboration du projet personnel individuel de leur enfant.
- Les établissements sont les « relais d'informations » de l'association auprès des parents.
- Les Conseils de la Vie Sociale sont un lieu privilégié d'échanges, de dialogue entre les usagers, les familles, les professionnels et l'Association.

- > **Notre Association doit assurer sa pérennité** l'engagement des parents doit être un objectif pour chacun d'eux

ENCOURAGER LE PARTAGE DES VALEURS DE L'ASSOCIATION

- Toute personne qui concourt à la mission de l'Association doit agir dans le respect du projet associatif, de ses orientations et de ses valeurs
- > **L'adhésion de tous à la culture associative et à sa dynamique est indispensable**
- Les coopérations entre élus ou bénévoles et salariés permettent d'accroître les compétences et d'enrichir les réponses.

L'ENGAGEMENT DE L'ADAPEI DU RHÔNE

- Mettre en place une journée d'accueil des nouveaux salariés en 2010.
- Amplifier la mise en place de commissions ou groupes de travail rassemblant professionnels et bénévoles

- Les CVS : moteur important pour l'instauration d'un dialogue.
- > **C'est en ces lieux d'échanges que doivent s'exprimer les attentes mutuelles**

AGIR AUPRÈS DE TOUTES LES COMPOSANTES DE LA SOCIÉTÉ. Il est force de reconnaître les jeux combinés de :

- L'UNAPEI, notre Union.
- La FEGAPEI, notre Fédération d'associations gestionnaires.
- La capacité de l'ADAPEI du Rhône à exposer via les médias la problématique des personnes porteuses de handicap mental.
- La reconnaissance auprès du grand public grâce à l'organisation de nombreux événements, projets mis en œuvre pour faciliter l'accessibilité.
- L'accès aux soins pour tous est un domaine où de nouveaux partenariats doivent être recherchés pour offrir aux personnes handicapées des soins appropriés avec l'objectif d'un accueil adapté.
- Ce soutien médical indispensable doit pouvoir se développer avec la mise en place d'actions de prévention, de dépistage et de formation des professionnels des établissements.

LE POSITIONNEMENT DE L'ADAPEI DU RHÔNE

Une mutualisation des forces de l'ADAPEI du Rhône, tant associative que gestionnaire, en lien avec nos partenaires et réseaux pour concourir à l'évolution nécessaire du secteur du Handicap mental.

PROMOUVOIR ET ANIMER LES STRUCTURES D'ACCUEIL ET D'ACCOMPAGNEMENT

- Le plan de développement 2008-2013 s'attache à répondre à l'évolution constante des besoins des personnes handicapées.
- Cette volonté s'exerce sur la base d'un CPOM avec l'État ou d'accords partenariaux avec le Conseil Général.
- Notre démarche doit rester active et vigilante, pour que toute personne handicapée mentale, privée de soutien se voit proposer une solution adaptée.

NOS IMPÉRATIFS

- Favoriser l'émergence des besoins vis-à-vis des différentes formes de handicap.
- Développer la formation continue des professionnels.
- Faciliter la communication et les relations avec l'ensemble des établissements et services de l'Association.

EN CONCLUSION

Nous devons prendre notre destin en main et rester acteurs du changement en cours. « Faisons vivre notre Projet Associatif aujourd'hui et demain, et Ensemble réussissons à porter le respect et la dignité de la personne handicapée mentale ».

Foyer de vie, *La Platière*

VOYAGE EN TERRE AFRICAINE POUR LES RÉSIDENTS DU LAGON

En juin 2007, les résidents et l'équipe éducative du Lagon se sont mobilisés pour organiser un voyage humanitaire en Tunisie. Ils s'étaient rendus dans la ville de Monastir où ils avaient rencontré une Association de personnes handicapées mentales. Devant l'intérêt et le succès de ce voyage tant auprès des résidents que des éducateurs, l'équipe éducative a eu l'idée de renouveler l'expérience.

Lors d'un repas de fin d'année au Foyer de vie la Platière l'équipe a rencontré le médecin psychiatre de l'établissement, M. Blisson, et lui a demandé si un voyage au Burkina Faso serait possible avec les résidents vivant au Lagon. L'idée d'un tel projet lui sembla réaliste et réalisable. Dès notre décision prise et après accord du Directeur, nous avons commencé nos démarches concernant le calcul du budget, la récolte de fonds, le programme de notre voyage, la constitution des divers documents administratifs (autorisations parentales, visas et passeports). Concrètement, nous avons réalisé une plaquette publicitaire afin d'accompagner nos demandes de fonds, nous avons organisé deux soirées dansantes, une tombola et participé à des marchés africains dans la région puis présenté notre projet au fonds d'innovation de l'ADAPEI du Rhône. Nous avons arrêté les dates de ce voyage à savoir du 20 novembre au 2 décembre 2009. Après deux années de préparatifs, nous voilà prêts au départ pour le Burkina Faso.



JOURNAL DE BORD DE NOTRE VOYAGE EN TERRE AFRICAINE

Le 20 novembre 2009, tout le monde est au rendez-vous à 3h du matin pour un petit-déjeuner rapide puis nous prenons le chemin de l'aéroport. À 11h, nous embarquons pour Ouagadougou, la capitale du Burkina Faso. Nous atterrissons à 16h15, heure locale. Le vol s'est bien passé. La température s'élève à 34°, bonjour l'Afrique !

Dans la matinée du 21 décembre, nous prenons la route pour Bobo Dioulasso, deuxième plus grande ville du Burkina Faso à 380 km d'Ouagadougou. En chemin, nous nous arrêtons à la mare aux crocodiles et à Boromo pour nous restaurer. Les images sur la route sont folkloriques (chargement d'une centaine de poulets sur une mobylette, camion surchargé renversé

sur le bas côté) pas de souci pour les Burkinabés. Nous nous arrêtons dans un village à majorité musulmane où nous sommes accueillis chaleureusement par des enfants les yeux remplis de curiosité. Nous arrivons enfin à Bobo Dioulasso à 18h30. Nous sommes hébergés au Centre d'Accueil Missionnaire dans un charmant parc arboré aux abords de la ville de Bobo.

Samedi 22 décembre, après deux jours de voyage, nous faisons une grasse matinée. Nous allons nous promener dans le parc du Centre Missionnaire puis à Bobo Dioulasso. Nous déjeunons dans un restaurant où nous goûtons aux plats Burkinabés (riz sauce pâte d'arachide, boisson au gingembre, jus de mangue local). Notre après-midi est consacré à la visite du musée de la musique.



Le 23 novembre nous nous levons de bonne heure pour aller rencontrer des personnes responsables d'une association de parents gérant une institution qui accueille, à la fois, enfants et adultes dits normaux puis handicapés. Nous nous présentons individuellement puis visitons l'école. Les instituteurs sont employés par l'Etat alors que les éducateurs sont employés par l'association, elle-même.

Nous échangeons sur nos pratiques professionnelles, nous faisons connaissance avec les enfants. Cette visite fut remplie d'échanges intéressants et embellie par les merveilleux sourires des enfants. Afin de garder contact, nous échangeons nos adresses emails. Après cette visite, nous nous rendons à une réception officielle à la mairie de Bobo Dioulasso. Nous sommes accueillis par l'adjointe au maire, Mme Hassita Ouattara, qui a fait un discours éloquent sur le handicap et sur les relations interprofessionnelles et culturelles qui se développent entre nos deux pays.

Le lendemain, le 24 novembre 2009, nous rendons visite à deux jeunes filles handicapées physiques et leur mère qui fabriquent de merveilleux bijoux. Ces jeunes filles travaillent toute la journée et parfois la nuit afin de terminer leur collection de bijoux. Ces bijoux sont vendus dans des boutiques et aux touristes afin d'apporter un complément de salaire à la maison. Les résidents et nous-mêmes achetons quelques colliers et porte-clés. La matinée se poursuit par la rencontre avec les enfants de Thié, enfants des rues qui sont reçus dans une structure de jour. Puis, nous prenons le chemin de la pouponnière qui accueille 48 enfants de la naissance à 3 ans, orphelins de mère. Certaines éducatrices sont émerveillées !

Avant de repartir au centre missionnaire, les résidents leurs offrent vêtements, peluches et biberons.

Le 25 novembre, certains d'entre nous se rendent au centre optique de Bobo Dioulasso afin de déposer des lunettes usagées. Nous prenons notre déjeuner au centre missionnaire puis nous repartons afin de rencontrer des personnes handicapées physiques membres de l'association Sebe Allah Yé. Ces personnes ont été victimes de la poliomyélite dans leur enfance. Afin de financer leur association, ils fabriquent des pagnes, des savons. Ce sont également de merveilleux musiciens qui prochainement vont commercialiser leur premier CD. Ils nous reçoivent chaleureusement en nous proposant une démonstration musicale. Les résidents participent à cette démonstration en dansant et en jouant des instruments musicaux traditionnels (djembés, balafons). Nous avons passé un moment agréable et magique chargé de vives émotions.

Sixième jour de notre voyage (26 novembre 2009), ce matin, nous retournons voir les enfants de Thié (enfants des rues) ainsi que leurs éducateurs. Ce sont des enfants abandonnés ou ayant fui les écoles coraniques qui vivent de la mendicité. Ils rejoignent le centre la journée pour des activités scolaires, des animations sportives et des soins puis retournent dans la rue le soir pour dormir. Ce sont des enfants polytraumatisés mais qui, pourtant gardent le sourire. Après s'être tous présentés, ils nous proposent un petit spectacle de cirque. À notre tour, nous leurs chantons quelques chansons françaises. Nous faisons plus ample connaissance, échangeons ensuite sur le travail entrepris dans ce centre, sur nos propres pratiques éducatives.

Samedi 28 novembre, nous retournons voir les différentes associations et personnes auxquelles nous avons rendu visite durant la semaine, afin de leur offrir du riz, du matériel scolaire, quelques aides financières, des lunettes et des portables. Nous présentons nos au revoir avec un peu de tristesse dans le cœur mais nous savons que ces rencontres ne sont que le début d'une aventure et que le lien perdurera.

Le lundi 30 novembre est consacré aux achats de souvenirs au marché artisanal de Ouagadougou. Nous allons dîner au restaurant puis nous prenons la direction de l'aéroport. Nous embarquons à 23h30 et atterrissons sur le sol français vers 7h. Il fait frais et il pleut !

Nous pouvons dire que ce voyage fut magnifique et enrichissant de par ses rencontres, ses moments de partage et d'échanges et magique de par sa culture et ses images colorées d'Afrique.

À ce jour, nous sommes toujours en relation avec les différentes personnes rencontrées lors de ce voyage grâce aux liens Internet puis à Bernard Blisson qui se rend régulièrement à Ouagadougou et à Bobo Dioulasso. Le 10 avril, nous avons organisé un buffet dansant à la salle des fêtes de Thizy afin de présenter notre voyage. Les bénéfices de cette soirée seront reversés aux différentes associations burkinabés (pour toutes informations contacter l'unité de vie Le Lagon, au 04 74 10 78 66).

.....
Nous remercions tout particulièrement les personnes qui ont œuvré de près ou de loin à ce projet : Agence de voyage Guillermin à Saint-Symphorien de Lay - Le laboratoire Sanofi Pasteur - L'AGHIB - La commission du fond d'innovation de l'ADAPEI - Notre directeur Jean-Yves Beluze - L'entreprise LR Energie - Pascal Breschani (responsable SODEXHO) - Le Docteur Blisson.
.....

➡ L'équipe éducative et les résidents de l'unité de vie du Lagon.



► REGARDS

SESSAD L'ALLIANCE

Nous vous proposons de découvrir ou avoir une meilleure connaissance des services proposés par le SESSAD L'ALLIANCE (Service d'Éducation de Soins Spécialisés à Domicile), à travers le témoignage d'un parent.



L'APPUI D'UN SESSAD Dans le parcours d'un jeune adolescent présentant un handicap mental

L'un de nos trois garçons, âgé aujourd'hui de 14 ans, est né avec une trisomie 21. Comme pour la plupart des parents dont le handicap de leur enfant est révélé à la naissance, l'annonce fut un véritable choc. Et lorsque le pédiatre nous revit, quelques jours plus tard, il nous informa de la possibilité de l'abandonner. Cette alternative, qui offre à certains parents les moyens de dépasser l'inacceptable, et à leurs enfants, des conditions propices à un devenir dans une autre famille, nous sidéra néanmoins : malgré le grand désert dans lequel nous étions plongés, il ne nous était pas venu à l'idée de ne pas assumer notre rôle de parent. Si nous insistons sur ce point, c'est surtout parce que cette proposition nous a rendue forts dans notre légitimité parentale pour défendre les projets pertinents pour notre

enfant, lorsqu'ils rencontrent des réticences parce qu'ils bousculent les habitudes. Ayant déjà eu un autre enfant, nous avions consulté les incontournables ouvrages à destination de jeunes parents : "comment élever son enfant", "l'éveil du tout petit", qui nous parlaient sans cesse de la nécessité d'éveiller un bébé pour développer ses potentiels... Les premiers professionnels du médico-social rencontrés à la maternité nous disaient que nous avions le temps et que des rééducations pourraient être mises en place vers ses 3-4 ans (certainement pour nous permettre de "digérer" et de créer des liens... peut-être aussi parce que nous étions encore dans un désir confus de "réparation" ?) Cependant, ce discours ne nous satisfaisait pas : pourquoi celui qui naît avec un handicap ne peut-il pas bénéficier, lui aussi, lui surtout, de ce qui peut concourir à développer ses potentiels, si amoindris soient-ils ?

C'est alors que nous avons entendu parler d'un SESSAD qui proposait une prise en charge précoce. Là, nous y avons rencontré des professionnels à l'écoute, prêts à nous accompagner. Cette "guidance" nous a beaucoup apporté.

UN SESSAD POUR RETROUVER PLEINEMENT SON RÔLE PARENTAL

Notre fils manifestait, certes, une grande joie de vivre, mais présentait une hypotonie très importante et une lenteur de développement propice à désemparer, parfois même à désespérer. Il nous a alors fallu accepter puis comprendre. Passer de : il EST handicapé à : il A un handicap. Ce cheminement ne s'est pas fait en un jour mais l'écoute et l'échange que nous avons reçus très tôt de ces professionnels en ont posé les jalons. Avec eux, nous avons pu retrouver pleinement notre parentalité.

ÉVEILLER LES SENS, APPRENDRE LES GESTES À (RE)FAIRE, OSER

La guidance des professionnels a porté également sur ce que nous pouvions faire nous-mêmes, concrètement.

Nous avons donc assisté à de nombreuses séances, durant lesquelles une psychomotricienne et une orthophoniste, durant 15/20 minutes par semaine, osaient prendre

dans les bras ce bébé tout mou, lui parler comme on parle à tout enfant, sans focaliser sur le handicap. Ces professionnels nous ont aussi appris à rester à l'écoute, à ne pas le sur-stimuler en voulant brûler des étapes, au risque d'obtenir les effets inverses. C'est avec ces partenaires que nous avons pu envisager un projet de vie coordonné, rééducatif, éducatif et social, pour permettre à notre enfant de vivre parmi les siens, dans la cité. L'accompagnement dans les lieux de vie ordinaire : halte garderie puis centre aéré, club de sport et école. Le milieu "ordinaire" est souvent soit rejetant, soit empli d'une

compassion qui donne des ailes à la bonne volonté, en d'autres termes, focalisé sur le handicap ou dans le déni de toute différence. En réalité, ce milieu ordinaire n'est aucunement à l'abri du même "choc" que celui vécu par les parents : la rencontre sans préparation avec celui qui est différent n'est pas sans répercussion même si les enjeux sont dans un autre registre.

Et il ne faut pas se voiler la face : inclure socialement un enfant présentant un handicap mental nécessite d'être accompagné, épaulé et écouté pour faire tomber les craintes et la méconnaissance. Pour nous, il serait illusoire de penser le contraire. C'est là encore que le SESSAD a joué un grand rôle. Par exemple, la psychologue s'est déplacée plusieurs fois en halte garderie, car l'équipe avait de nombreux questionnements et avait peur de ne pas savoir faire.

En école maternelle, nous avons vite senti que la nouvelle équipe aurait des difficultés sans formation ou information. La pression des programmes, dès ces premières années, est si forte qu'elle a tendance à obnubiler tout bon sens...

De plus, la tendance était (est encore ?) que chacun des protagonistes (éducation nationale et médico-social) avait tendance à rester dans son univers, à attendre que ce soit l'autre qui le sollicite.

Les premiers, démunis, coincés entre des objectifs "normalisants" de réussite tangible et la peur d'être jugés par un tiers, étaient en attente sans oser demander.

Les seconds, dans une démarche visant à ne pas brusquer les personnes, à laisser "dégeler" les relations intra et inter psychiques, téléphonaient sans oser insister.

Chacun restait quelque part conforté dans l'idée que "le handicap, c'est l'affaire du monde spécialisé, pas celui du monde ordinaire". Or, nous étions persuadés que notre enfant pouvait tirer bénéfice du milieu ordinaire à condition d'être épaulé par le médico-social. Et une structure comme le SESSAD avait tous les outils en main pour le faire.

Il nous a donc fallu nous montrer tenace pour convaincre le SESSAD de s'autoriser à "pénétrer" dans le sanctuaire de l'éducation nationale.

Très vite, heureusement, ces deux milieux professionnels ont compris l'intérêt qu'ils avaient à travailler ensemble, à se rencontrer, à partager leur expertise et leurs points de vue, dans l'intérêt de l'enfant. Ainsi qu'à entrevoir des possibles à construire, en adéquation avec ceux pensés par ses parents. Et là encore, grâce à ces échanges, l'enseignante a pu modérer ses attentes, adapter sa pédagogie et simplifier ses objectifs. Les très

grandes difficultés d'apprentissage de notre fils ont nécessité la poursuite d'une scolarité en classe adaptée, la CLIS en primaire puis l'UPI en collège.

Souvent encore, il nous a fallu insister pour que les deux univers se rencontrent pour éviter de transmuter les possibles en échecs, si longs à digérer pour chacun.

LES LIMITES QUE NOUS NOUS SOMMES DONNÉES ?

Le discours ambiant, des deux côtés, était "tant qu'il n'est pas une gêne, on peut essayer". Nous étions convaincus que la limite n'était pas "tant que lui ne dérange pas" mais tant qu'il en tirerait bénéfice, sans être en souffrance. La loi de 2005 nous a donné raison. Le milieu ordinaire doit s'adapter et non demander à un être diminué de faire des efforts surhumains pour tendre à l'"im-

Le SESSAD L'ALLIANCE accueille 30 enfants, adolescents et jeunes adultes de 6 à 20 ans atteints de trisomie 21 qui ont fait l'objet d'une orientation de la MDPH.

Telles qu'elles sont définies par les annexes XXIV, les missions d'un SESSAD ou Service d'Éducation Spécialisée et de Soins à Domicile se déclinent ainsi :

- accompagner les familles et l'entourage de l'enfant
- favoriser et soutenir la scolarisation et la socialisation en milieu ordinaire ainsi que l'acquisition de l'autonomie
- préparer les orientations ultérieures.

Pour ce faire, le SESSAD apporte les soins, rééducations et actions éducatives nécessaires au développement des compétences et à l'autonomisation.

Si les premiers interlocuteurs du service sont les enfants et leurs parents, le SESSAD travaille en outre en partenariat avec l'école. Participant aux Equipes de Suivi de Scolarisation, il concourt à l'évaluation et l'adaptation des "modalités de compensation" (ou, en termes plus simples, les

aménagements de la scolarité) proposées par l'école. Par ailleurs, les professionnels du service rencontrent les enseignants au cours de l'année scolaire. Le SESSAD peut aussi proposer, éventuellement en collaboration avec la commission "sensibilisation-scolarisation" de l'Association, des actions d'information et de sensibilisation au handicap qui viennent en soutien aux équipes enseignantes. Enfin, il doit s'inscrire dans un travail en

possible norme" s'il veut vivre en son sein. Il a donc besoin du médico-social et des familles pour y parvenir. Cet appui d'un SESSAD a permis à notre fils de continuer à grandir au milieu des autres, et ainsi à apprendre aux autres à vivre avec lui, à s'ouvrir à la différence.

Assurer un accompagnement en milieux ordinaires de vie à l'adolescence est encore moins ancré dans les mentalités que pour un jeune enfant. Il y a donc encore une période entre enfance et âge adulte où les passerelles sont à construire, les partenariats à consolider. Il est impératif d'innover, de s'appuyer sur de nouveaux dispositifs "hors les murs", comme le sont, à nos yeux, les SESSAD, pour que le slogan "Ensemble c'est tous" devienne une réalité pour tous.

Christine BELLOT-CHAMPIGNON
Administrateur

partenariat avec les autres services et lieux de soins susceptibles d'accueillir l'enfant (services hospitaliers, CMP, praticiens libéraux...)

Le SESSAD propose une prise en charge globale à laquelle les professionnels du service participent dans le cadre d'un projet personnalisé pour chaque enfant. Celui-ci est élaboré en présence des parents lors d'une rencontre annuelle de "bilan et projet".

Les interventions, individuelles ou dans le cadre de groupes, sont définies en fonction du projet de l'enfant et donc de ses besoins particuliers. Elles se réalisent dans les locaux du service ou, comme le suggère l'appellation de "soins à domicile", dans les différents lieux de vie ou d'activité de l'enfant (domicile, école, centre aéré...)

L'équipe pluridisciplinaire se compose d'une directrice, d'un directeur adjoint, d'un chef de service, d'un médecin psychiatre, d'un psychologue, de rééducateurs (psychomotriciens et orthophonistes) et d'éducateurs. Son travail est rythmé de réunions d'équipe, de réunions cliniques

de séances d'analyses de la pratique... En outre, un travail de réactualisation du projet de service est en cours : ainsi, les missions sont revisitées ; les orientations rediscutées et les moyens redéfinis.

Les fondements du fonctionnement à venir sont donc en élaboration dans l'objectif de prendre en compte l'évolution des besoins de chacun des acteurs et d'affiner l'action du service.

Le SESSAD apporte les soins nécessaires au développement des compétences et à l'autonomisation

► DU CÔTÉ DE L'ESAT BELLEVUE

LA PERCEPTION DU TRAVAIL CHEZ LES OUVRIERS EN ESAT ?

L'ADAPEI du Rhône souhaite faire connaître à travers cet article le vécu des usagers d'un ESAT. Tout au long de ce récit, les travailleurs vont répondre à certaines de nos questions et également nous surprendre par leur ressenti. ESAT (Etablissement et Service d'Aide par le Travail) nouveau sigle qui remplace aujourd'hui le nom si connu des CAT.



Quand on évoque l'ESAT, le plus souvent il s'agit de se pencher sur les clients, le carnet de commandes, la gestion, la qualité, les stocks et la place qu'ils occupent, le matériel qu'il faudrait acquérir pour être en mesure de répondre à une commande nouvelle. Par ailleurs, c'est un fait acquis, le travail constitue un élément incontournable de la prise en charge de la personne handicapée. Plus rarement se questionne-t-on sur le ressenti de l'usager de l'ESAT en face de son travail, de sa fonction. C'est avec une certaine "avidité" de l'esprit que nous sommes allés rencontrer les travailleurs de l'ESAT Bellevue à Bourg de Thizy. Notre feuille de route était tracée : un questionnaire destiné à recueillir des témoignages mais peut-être aussi pour rassurer les "journalistes". Nous nous sommes rapidement aperçu que cela ne fonctionnait pas comme nous l'avions imaginé. Il était plus intéressant de lais-

ser parler les travailleurs sans la contrainte du questionnaire. Voici le résultat.

NOTRE JOURNÉE COMMENCE PAR LA VISITE DE L'ATELIER DE FABRICATION DE PALETTES
Nous rencontrons deux personnes. Dominique, 22 ans de présence, se définit comme "monteur et cariste". Pour lui, le travail c'est "avoir un salaire, du boulot, c'est important d'être comme tout le monde, d'avoir des liens avec d'autres personnes, pour pouvoir manger il faut travailler". Il aime le travail qu'il effectue et apprécie le moment du repas pour "récupérer des forces". En cas de manque de travail ? "En ce moment ce n'est pas le cas, on se ferait du souci. En fin de journée, je vois le travail que j'ai fait ; j'espère que cela va durer encore 10 ans peut-être pour la retraite". Dominique, ou la fierté du travail accompli !

Jérôme, 4 ans de présence, se voit comme quelqu'un "de moins angoissé grâce au

travail". Pour lui l'atelier est un lieu rassurant. "Petit à petit j'ai été plus autonome dans mon travail et les chefs (moniteurs) sont gentils et contents de moi. Le travail me permet d'évacuer mes angoisses". Jérôme, ou comment le travail peut apaiser !

RENCONTRE AVEC PLUSIEURS PERSONNES TRAVAILLANT DANS LES ATELIERS DE SOUS-TRAITANCE
Daniel et Pierre, 28 et 29 ans de présence. Daniel se considère comme "travailleur de sous-traitance et avant j'étais aux Palettes et en menuiserie". Pierre, lui, dit qu'il est "polyvalent, j'ai travaillé en menuiserie, huit ans en espaces verts et maintenant en sous-traitance. Lorsqu'il n'y a plus de boulot, ça nous embête, on n'aime pas rester sans rien faire. Il y en a qui aiment mais pas nous". Daniel et Pierre nous disent être satisfaits des temps de prise en charge adaptés du Pôle Soutien durant la journée. Ils nous montrent leur travail actuel et nous expri-



EN ROUTE VERS L'ATELIER BLANCHISSERIE, ACTIVITÉ RELATIVEMENT RÉCENTE
Imène, 5 ans de présence.
"Je fais tout sauf la couture, le repassage, le tri du linge... On s'entend très bien, quand on a beaucoup de boulot des fois ça stresse mais on s'aide. Le travail m'apporte beaucoup de choses, même une paie. On peut s'acheter beaucoup d'affaires, pour mon appartement. La blanchisserie n'est plus un atelier mais un métier. J'aime bien aller voir les autres dans les ateliers, on échange beaucoup. J'aime mon travail, le milieu ordinaire est dur, ici je suis en sécurité. Quand le travail est fini je suis contente de moi et des autres, on rigole, on est bien ici. J'aime bien le travail en équipe". Imène, heureuse de travailler.

NOUS FINISSONS PAR LE DOUBLE ATELIER CARTONNAGE-MENUISERIE
Henri.

"Le travail présente du bien et du moins bien". Il nous exprime l'impression d'avoir acquis différents métiers mais pas celui dont il rêvait, à savoir, l'horticulture. Henri est conscient que le travail en ESAT est plus facile que dans le milieu ordinaire. Il "aime travailler de ses mains pour vivre et avoir un salaire". Sa préférence va au montage de A à Z des caves à vin, en commençant par le débit des planches nécessaires, et en finissant par leur assemblage. "Je suis presque maniaque, si je vois un défaut sur une planche, je la remplace. On me dit que j'ai de l'or dans les mains". Même si Henri ne se définit pas comme menuisier, les tâches les plus compliquées lui sont presque toujours confiées. Malgré de bonnes capacités professionnelles, Henri nous dit qu'il n'a pas beaucoup de contacts avec les autres ouvriers. Henri, ou la qualité d'un travail bien fait.

Notre itinéraire à travers l'ESAT Bellevue nous a permis de faire un certain nombre de rencontres. Chacune d'elles nous a donné un éclairage particulier et différent sur un parcours de vie professionnelle. Ce qui ressort de ces témoignages, est l'importance du travail en ESAT pour les usagers, comme un travail à part entière et la satisfaction d'un "bien être" dans un environnement sécurisant. Merci à toutes les personnes qui ont donné matière à écrire cet article.

Armelle Patin,
coordinatrice de l'ESAT Bellevue.
En collaboration avec Etienne Bickert.

ment ceci : "Il nous manque de la matière et nous sommes obligés de changer de travail. On ne peut pas finir la série. On va faire autre chose. Tout le travail que l'on fait nous plaît, autrement on ne le ferait pas. C'est notre travail on gagne un salaire pour notre retraite. Il faut travailler c'est un peu comme dans une usine. Les jeunes ne comprennent pas qu'il faut travailler, mais c'est la vie. Elle est comme ça. Bientôt un nouveau travail arrive, on va voir comment ça se passe, il faudra que les moniteurs fassent des gabarits". Daniel et Pierre, ou la continuité dans le travail !



AU FIL DE NOS RENCONTRES : UN GROUPE AU "CHÔMAGE TECHNIQUE".

Au sein du groupe, une ouvrière nous dit être "contente d'être au travail, ça fait du bien". Une autre nous répond : "c'est bien d'être tous ensemble". Pour quelqu'un "c'est bien quand le client est content, satisfait". Actuellement la matière manque, elle doit arriver par camion dans la journée. "On s'embête quand ça dure. Un petit peu ça va mais pas trop. On aime bien la pause, on est tous ensemble on voit les autres". Lorsque nous posons la question : qui est bien au travail ? Tout le monde lève la main. Satisfaction d'être ensemble ! Un dialogue s'engage avec la monitrice de l'atelier couture qui évoque les ressentis des

travailleurs, sujet très important sur lequel nous reviendrons éventuellement dans un prochain article.

NOUS RENCONTRONS ALORS BRIGITTE, QUI NOUS EXPRIME SON PARCOURS

"J'étais en atelier couture, après, je suis allée en Entreprise Adaptée Cuisine, c'était difficile car j'ai des problèmes de jambes. Ensuite je suis revenue en couture, c'est mon vrai métier mais maintenant on fait de la sous-traitance. Le travail m'apporte un salaire et aussi des personnes avec qui parler. Je commence à être fatiguée, les journées sont longues, j'aimerais me reposer les après-midi. Ma monitrice voit que je suis fatiguée alors elle me fait travailler assis." Brigitte, ou comment accompagner les changements.

NOTRE CHEMIN S'ARRÊTE À PRÉSENT DANS UN ATELIER DE SOUS-TRAITANCE TRÈS SPÉCIALISÉ DANS LES PRÉSENTOIRS

Daniel nous parle à cœur ouvert.

"Le travail à l'ESAT m'apporte un emploi, un salaire avec un travail adapté à chaque ouvrier. J'ai pu stabiliser ma vie, parler avec des gens. J'apprécie l'arrivée au travail, je suis content quand les autres ouvriers s'approchent de moi. Le plus compliqué des fois c'est le manque de travail. Au début ça repose mais quand il n'y a pas de travail pendant plusieurs heures ça fait des tensions entre travailleurs. Le métier en sous-traitance est polyvalent, responsable. Je change de travail, on a confiance en moi. En tant que cariste j'avais des contacts avec les gens du milieu ordinaire, maintenant c'est moins pesant je suis plus moi. Finalement je me sens mieux. J'ai pu faire des choix et je les referais si... Ici à l'ESAT je suis entouré par des professionnels compétents". Daniel, ou le besoin de reconnaissance.

► INNOVATION

IMPLANTATION DE L'ESAT JACQUES CHAVENT SUR UN NOUVEAU SITE

Situé jusque-là dans des locaux assez vétustes, et dans l'impossibilité de s'étendre sur le site de Vénissieux, L'ESAT Jacques CHAVENT s'est implanté, depuis juin 2010, dans la nouvelle ZI Lyon Sud Est (côté Lyon 7^e). C'est une des plus grandes zones d'activité de l'agglomération lyonnaise. Sa situation géographique en fait un lieu accessible par TCL, à une proximité immédiate des grands axes routiers et ferroviaires.



Le déménagement, une occasion d'innover dans la création d'un restaurant et d'une cafétéria grand public. Entretiens avec l'équipe d'encadrement, Bruno Dandoy, directeur, Pascal Angilbert, chef de production et Thierry, moniteur.

Comment est née cette idée de restaurant-café ?

Bruno Dandoy : En 1978, l'IMPro CHAVENT a été l'un des premiers à ouvrir une section CAT ; puis ce dernier est devenu une entité à part entière. Ses activités concernaient déjà le conditionnement et la sous-traitance. Nous réalisons encore aujourd'hui du conditionnement (pharmaceutique et alimentaire), du nettoyage de kit de fontaines à eau, du montage mécanique (assemblage), du montage de cartonnages. Or, la sous-traitance industrielle est en perte de vitesse du fait de la conjoncture économique : il y a de moins en moins de marchés sur place ou à proximité. Donc, nous avons engagé, comme tous les ESAT, une réflexion pour trouver des activités autour du service : nous avons alors développé l'activité espaces verts. Le déménagement de l'ESAT dans la zone industrielle Lyon Sud Est a été l'élément déclencheur de ce projet restaurant-café.

Le besoin étant identifié, quelles ont été les démarches ?

Bruno Dandoy : l'étude de marché a montré

l'efficacité de cette activité. Il a fallu alors travailler au schéma que nous voulions lui donner, sur le plan de la gestion en même temps que sur celui de la mise en activité des ouvriers de l'ESAT.

Nous avons l'exemple réussi de la cuisine centrale de l'ESAT La Courbaisse qui livre des repas à différents établissements de l'ADAPEI, à des maisons de retraite et des entreprises...

Cette cuisine est gérée par la SODEXO. Les ouvriers de La Courbaisse qui y travaillent sont "mis à disposition".

Nous recherchions donc un concept qui permette à l'ESAT de gérer en direct le futur lieu de restauration, Il nous semblait important également d'associer les ouvriers à cette nouvelle activité, d'en faire des protagonistes.

Cependant, nous souhaitions mettre en place autre chose qu'un restaurant d'entreprise ou une cantine.

Nous avons alors pensé à un lieu où les ouvriers produiraient les repas pour l'ESAT et pour le public cible de la zone industrielle, sous la responsabilité de moniteurs et de chef de production, comme dans tous les ateliers. L'innovation ? Une cafétéria sur le principe des îlots et un restaurant d'une capacité de 32 couverts, dans lesquels les ouvriers sont cuisiniers ou serveurs.

Cette configuration nous permettait de répondre à plusieurs objectifs de l'ESAT :

- développer l'activité de service ;

- trouver des ressources supplémentaires et continuer à proposer des ateliers moins rentables ;
- développer chez les ouvriers de nouvelles compétences, de nouvelles perspectives d'emploi ;
- être ouvert sur le milieu ordinaire ;
- et par là, faire connaître et reconnaître l'expertise des ouvriers.

Il fallait cependant s'entourer d'un encadrement avec une forte assise métier et, bien sûr, d'ouvriers formés ou souhaitant l'être. L'ADAPEI a été séduite par ce projet et nous a donné le feu vert.

En novembre 2008, nous avons recruté Pascal Angilbert au poste de chef de production. Cuisinier de formation, il avait été gérant de cuisine centrale.

Sa première mission a consisté à prospecter les entreprises alentour, à définir les prestations et le matériel à acheter.

Le projet, présenté à l'ensemble des ouvriers, a suscité deux, puis quatre, puis cinq adhésions. Pascal Angilbert reconnaît que le rythme était assez chargé pour eux : le matin, il les formait à la technique, durant le service, et l'après midi, à la théorie (hygiène de base, HACCP).

Petit à petit, l'équipe s'est agrandie : certains jeunes d'IMPro et d'ITEP, venus en stage, sont restés.

En janvier 2010, Thierry Tastevin a été embauché en tant que moniteur ; lui aussi est cuisinier de formation, il a même été

aubergiste. Il a mis alors tout son savoir-faire à les former sur chacun des postes afin de les positionner par rapport à leurs envies, leurs appréhensions et leurs compétences. Certains en ont acquis une polyvalence très probante".

Justement, quel est le partenariat avec la SODEXO sur une telle prestation ?

Pascal Angilbert : La SODEXO assure l'assistance technique des commandes via un logiciel de gestion de production. Pour faire simple, elle propose des cycles de menus.

mercuriale fournisseur (sorte de catalogue de référencement). L'ESAT valide ou non les choix proposés.

Ce partenariat sur la gestion des commandes nous soulage beaucoup. Du coup, nous sommes plus concentrés sur notre cœur de métier, les ouvriers.

L'ESAT s'est positionné sur une gamme de menus intermédiaire, qui est d'excellente qualité. Amener à un bon niveau de prestation fait progresser les ouvriers ; ils ont un poste à part entière. Nous sommes exigeants avec eux et ils savent que, derrière, nous sommes là. Ça les rend heureux, volontaires et fiers !

Bruno Dandoy rajoute que "le plus dur est de faire passer les ouvriers d'un rôle passif à un rôle actif, pourtant, c'est leur donner davantage la responsabilité d'agir, d'où, par exemple, la mise en place de délégués d'atelier élus par leurs pairs qui se réunissent avec la direction. Nous cherchons à sortir du rôle de donneur d'ordres pour parvenir à un véritable accompagnement. Aujourd'hui, nous essayons de leur faire émettre des envies de formation pour qu'ils soient acteurs de leur projet."

Avez-vous envisagé la démarche de la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) ?
"C'est encore difficile car la grande majorité des 153 ouvriers du site présentent une déficience intellectuelle moyenne à lourde.

À chacun des plats correspond une fiche technique qui indique le coût des denrées, leur composition et le grammage nécessaire ; cette fiche technique est fournie avec une

À J- 5 AVANT L'INSTALLATION COMPLÈTE SUR LE NOUVEAU SITE : RENCONTRE AVEC L'ÉQUIPE DU RESTAURANT L'INSTANT

Nous nous sommes rendus sur le site, deux jours avant le début du déménagement, afin d'y rencontrer l'équipe du restaurant qui vient sur place découvrir le nouveau matériel.

Nous croisons un groupe d'ouvriers que leur éducateur de soutien, Castor CID, a accompagné pour qu'ils refassent encore une fois le trajet en TCL.

Plus loin, un autre groupe passe, chacun tenant une tasse de café à la main ; nous percevons leur discussion à propos du goût et du prix, ils sont venus voir où en était leur nouvel ESAT.

Il faut dire que les ouvriers sont fiers. Certains sont allés voir le directeur, Bruno Dandoy, pour lui dire à quel point ils trouvent que "c'est beau ! C'est lumineux..." , et très simplement lui demander : "c'est pour nous que vous avez fait ça ?"

Nous nous approchons de la cafétéria où

Il y a un gros travail de formation et de dynamique à mettre en œuvre pour leur permettre d'entrer dans une démarche de qualification. Cela dit, nous sommes déjà dans la réflexion pour que certains s'engagent dans une démarche de Reconnaissance des Savoirs Faire Professionnels (RSFP).

Nous misons beaucoup sur notre projet de centre de formation.

La double mission des ESAT est respectée, l'excellence du médico-social entraîne l'excellence de la production. L'ESAT est un des derniers remparts où l'humain est au cœur des priorités.

Certes, nous sommes une entreprise, mais une de celles qui voient leur réussite dans une association humaine."

Christine BELLOT-CHAMPIGNON
Administrateur.

ESAT J. CHAVENT Cafétéria
«MY-YOUR INSTANT»

Parc TechSud /
Rue St Jean-de-Dieu
69007 Lyon
Tél. : 04 72 70 05 78
Fax : 04 72 76 27 75



l'équipe restauration est au complet. Les ouvriers entourent Thierry qui leur montre le nouveau matériel enfin installé. Chacun essaie, touche, discute, teste.

Amel s'imagine déjà face aux clients, derrière le pôle express qui s'appellera "l'Instantané" ; elle sera également en charge du ravitaillement du "salad bar" et du "dessert bar". Elle se demande si les parois des vitres ne la cacheront pas trop. Benoît, très fier, se laisse enfin photographier devant la râpette : il est dans son élément. Audrey sera à la préparation et au conditionnement des fromages ; elle qui a l'habitude de la mise en place et qui sert si bien les cafés, aura également pour mission de veiller au bon déroulement du repas des salariés et des ouvriers, de distribuer les dosettes de café et surtout de vérifier si la nouvelle machine est correctement utilisée. Lorsque nous revenons vers le groupe, la discussion bat son plein sur les horaires de bus : "6h39 et 16h16 ! C'est pas le top !" lance Chrystelle. Thierry la rassure : "la zone industrielle est en

construction mais le directeur a déjà négocié avec les TCL et la mairie pour accroître la fréquence de passage."

Chrystelle renchérit en demandant une estrade car elle est trop petite pour son poste. Son moniteur lui répond qu'il "faut faire un essai en vrai, tu vas faire glisser les plats, tu verras". Cela fait beaucoup rire Yvan, Emilie et Talan. "Ils ne sont pas angoissés, ils savent ce qu'il y a à faire, ce qu'ils vont faire, explique Thierry. Ils sont déjà venus deux à trois fois mais c'est la première fois qu'il y a le nouveau matériel et puis je serai le papillon c'est-à-dire partout ! Ils sont tous prêts, mais attention au changement de rythme !" L'équipe du matin (Chrystelle, Christophe, Virginie, Yvan et Talan) répondent en écho : "Ouais, ça y est !"

Avant de partir, tous réclament en riant d'avoir un exemplaire du Bulletin où l'on parlera d'eux et sont d'accord pour une nouvelle visite, une fois que l'ouverture au grand public sera effective !

Sodexo s'implique au quotidien dans le projet de vie des Établissements d'Accueil pour personnes en situation de handicap et accompagne ainsi plus de 700 lieux d'accueil dans leur démarche qualité.



Etablissements Médico-Sociaux
Direction Régionale Rhône Alpes Auvergne
122 boulevard Emile Zola - BP 95
69923 OULLINS Cedex
Tél : 04 72 39 75 50

sodexo
Faire de chaque jour un jour meilleur



une équipe pour imaginer et réaliser avec vous des lieux confortables, fonctionnels, beaux, où il fasse bon vivre.

Pierre VURPAS et Associés Architectes

31, rue Saint-Georges 69005 LYON - tél 04 72 40 95 55 - e-mail : agence@vurpas-architectes.com

CARNET



Naissances

Février 2010

Marie-Paule Pignolet (Éducatrice à Corne à Vent) a adopté deux petits garçons, Alexis et Dimitri.

Décès

Le 3 janvier 2010

Décès d'Yves Vidal, époux d'Eliane Vidal, standardiste au siège de l'ADAPEI du Rhône.

Le 5 avril 2010

Décès d'Olivier Robert, frère d'Anne Sophie, résidente au Foyer le Verger.

Le 12 avril 2010

Décès d'Emile Raine, père de Pierre Raine, résident au Foyer Jodard et ouvrier à l'ESAT Bellevue.

Le 31 mai 2010

Décès de Philippe Michel, résident à l'ESAT Louis Jaffrin.

Le 23 juin 2010

Décès de Annie Fromentin, résidente à la MAS Paul Mercier.

Le Bulletin n°221 / 2^e trimestre 2010

ADRESSES UTILES

• UNAPEI

Tél. 01 44 85 50 50

• URAPEI RHÔNE-ALPES

Tél. 04 72 76 08 81

• ADAPEI

Ain Tél. 04 74 23 47 11
Ardèche Tél. 04 75 33 05 57
Drôme Tél. 04 75 82 13 82
Isère Tél. 04 76 46 39 66
Loire Tél. 04 77 34 34 34
Rhône Tél. 04 72 76 08 88
Savoie Tél. 04 79 71 95 07
Haute-Savoie . Tél. 04 50 46 55 69

ASSOCIATIONS AFFILIÉES ET CONVENTIONNÉES AVEC L'ADAPEI DU RHÔNE

• ATMP (Association Tutélaire des Majeurs Protégés)

Tél. 04 72 69 25 25

• Association GEIST TRISOMIE 21

Tél. 04 78 30 69 91

• Association du Sud-Est lyonnais (Givors-Mornant)

Annie Laurent
Tél. 04 72 24 38 63

• AGIHB (Secteur Thizy-Amplepuis)

Michel Verdier
Tél. 04 77 23 07 71

• Association des Monts du Lyonnais

Odette Rivoire
Tél. 04 74 70 05 43

• Sésame Autisme Rhône-Alpes

Dominique Franc
16, rue Pizay - Lyon 1^{er}
Tél. 04 72 98 31 81
contact@sesame-autisme-ra.com

• Association SOLEIL

Marie-Pierre Eeses
Tél. 04 78 05 49 02

• Associations À DEUX MAINS

Jean-Claude Rivard
111, rue du commandant Charcot
69110 St Foy Les Lyon
Tél. 06 21 02 28 54

PARTENAIRES DE L'ADAPEI DU RHÔNE

• Association ALOVA

(Loisirs et Vacances Adaptés) :
317, rue Garibaldi 69007 LYON
Tél. 04 72 76 08 88

• Association AUTISME Rhône-Ain

www.autisme-rhone-ain.org
2, rue du 8 mai 1945
68000 Saint-Priest
Tél. 04 78 21 37 58

• Association MAIN TENIR

(Garde à domicile)
www.maintenir.asso.fr
Tél. 04 78 58 05 68

PARTENAIRES DE L'ADAPEI DU RHÔNE

• Maison Départementale des Personnes Handicapées du Rhône (MDPH)

27, rue de la Part Dieu 69003 Lyon
Tél. 0 800 869 869 (N°vert)

• Maison du Rhône (MDR)

www.rhone.fr

• Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales :

Tél. 04 72 61 39 11

• Hôpital du Vinatier

Tél. 04 37 91 55 55

• Hôpital Saint-Jean-de-Dieu

Tél. 04 37 90 10 10

• Hôpital Saint-Cyr-au-Mont-d'Or

Tél. 04 72 42 19 19

ABONNEZ-VOUS AU BULLETIN 15€ par an

Bulletin d'abonnement 2010

à compléter et à retourner avec votre règlement sous enveloppe affranchie à l'adresse suivante :

ADAPEI du Rhône
75, Cours Albert Thomas
CS 33 951
69 447 LYON Cedex 03

NOM.....

PRÉNOM

ADRESSE COMPLÈTE

.....

.....

Je vous règle la somme de :
(Par chèque à l'ordre de l'ADAPEI du Rhône)

Date :

Signature :

**SERVEZ-VOUS CHEZ
NOS ANNONCEURS,
ILS SOUTIENNENT NOTRE ACTION :**

BOULANGERIE - PATISserie

B & D GOUPIL

2 adresses pour mieux vous servir

2, avenue Louis Michel - 69150 DECINES - Tél. 04 72 02 16 82
88, avenue Jean Jaurès - 69150 DECINES - Tél. 04 72 93 81 28



Electricité - Electroménager

Patrick Fournaud

Tél./Fax : 04 72 27 19 63 - Port.: 06 08 84 72 99

**COOPERATIVE NOUVELLE
D'ELECTRICITE**

Société Anonyme à capital et personnel variable



QE Qualifelec E3-4 Ch2 Th1 - Maîtrise de la Qualité QUALIFELEC
MQE

37 rue Francine Fromont - BP210 - 69515 VAULX-EN-
VELIN Cedex



**PARTENAIRES
ADAPEI DU RHÔNE**

INSTALLATIONS TÉLÉPHONIQUES
RÉSEAUX INFORMATIQUES
INSTALLATIONS VIDEO SURVEILLANCE

TÉL. : 04 72 79 43 05 - FAX : 04 72 79 43 06

machines à coudre brother  **Husqvarna JANOME**
Réparation toutes marques
broderie à façon - noms entiers tissés



131, Grande rue - 69600 OULLINS
Tél. 04 78 51 34 81 - Fax 04 78 50 49 96



Seger *assistant maître d'ouvrage*

11 quai Général Sarrail 69006 LYON
Tél. 04 72 77 08 08 - Fax : 04 78 37 23 21



42360 PANISSIÈRES

Tél. : 04 77 28 68 68

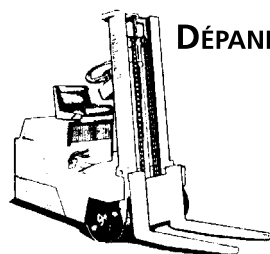
Fax : 04 77 28 76 14

TEXTILES POUR COLLECTIVITÉS

Spécialiste depuis plus d'un siècle des équipements textiles
pour Hôtellerie et Collectivités

Isère Lyon Manutention

Chariots élévateurs - Transpalettes



**DÉPANNAGE - RÉVISION - ENTRETIEN
VENTE et LOCATION**

Z.A. Les Quatre Buissons
21, rue de Vaucanson - B.P. 13
38230 TIGNIEU-JAMEYZIEU
Tél. : 04 72 02 96 89
Fax:: 04 78 32 30 94



Z.I. - LA MOUCHE - 38, CHEMIN DE LA MOUCHE - B.P. 27
69230 SAINT-GENIS-LAVAL
TÉL. : 04 78 51 00 21 - FAX : 04 78 51 79 06

COMPTOIR MÉDICAL CALADOIS

Nouvelle
adresse



**FOURNITURE VENTE LOCATION
DE MATÉRIEL MÉDICAL
ORTHOPÉDIE SEMELLES BANDAGES**
Appareils et Matériels pour le Maintien à Domicile
Matériels et Aides Techniques pour Handicapés
Fournitures pour Incontinents
Fauteuil Roulants
FOURTURES POUR PROFESSIONNELS

ZAC d'épinay
289 rue de Farnière
69400 Gleizé
Tél. 04 74 68 77 46

8, avenue Wissel
Neuville/Saône
Tél. 04 78 98 24 48



- Chaussures sur mesures
- Chaussures orthopédiques
- Chaussures thérapeutiques
- Chaussures post-opératoires

• Appareils intérieurs - Orthèses plantaires - Podologie sportive

12, quai Rambaud 69002 LYON
Tél. : 04 78 37 77 63 - Fax : 04 78 42 71 65

• **REPÈRES**

↓ **DONNÉES FINANCIÈRES** au 1^{er} juin 2010

Personnes handicapées

ALLOCATION D'ÉDUCATION DE L'ENFANT HANDICAPÉ (AEEH) MENSUELLE

- Allocation de base : 124,54 €
- Compléments :
- 1^{re} catégorie : 93,41 €
- 2^e catégorie : 252,98 €, majoration
spécifique parent isolé : 50,60 €
- 3^e catégorie : 358,06 €, majoration
spécifique parent isolé : 70,06 €
- 4^e catégorie : 554,88 €, majoration
spécifique parent isolé : 221,84 €
- 5^e catégorie : 709,16 €, majoration
spécifique parent isolé : 284,12 €
- 6^e catégorie : 1 038,36 €,
majoration spécifique parent isolé
416,44 €

ALLOCATION AUX ADULTES HANDICAPÉS (AAH) MENSUELLE

- Taux plein : 696,63 €
- Minimum après 60 jours
d'hébergement ou
d'hospitalisation : 208,99 €
(30 % de l'AAH)
- Majoration pour la vie
autonome : 104,77 €
- Complément de ressources :
179,31 €
- Garantie de ressources : 875,94 €

Plafond de ressources annuel : (revenu 2008)

- Célibataire : 8 359,56 €
- Couple : 16 719,12 €
- Par enfant à charge : + 4 179,78 €

ALLOCATION COMPENSATRICE POUR TIERCE PERSONNE (ACTP) MENSUELLE

- Taux plein (MTP*80 %) : 830,69 €
- Taux partiel (MTP*40 à 70 %) :
de 415,34 € à 726,85 €
- Plafond de ressources annuel
plafond AAH + montant
de l'allocation

PRESTATION DE COMPENSATION (PCH) À DOMICILE >

Tarifs de l'aide humaine :

- Emploi direct d'une aide
à domicile : 11,96 €/heure
- Recours à un service
mandataire : 13,16 €/heure
- Recours à un service
prestataire : 17,59 €/heure
- Dédommagement d'un aidant
familial : 3,43 €/heure
- En cas de cessation totale
ou partielle d'activité :
5,15 €/heure dans la limite
de 884,39 € ou, si aide et
présence permanente :
1 061,27 €

Montants maximaux de l'allocation :

- Aides humaines : fonction
de la durée quotidienne
de l'aide
- Aides techniques : 3 960 €
pour 3 ans
- Aides à l'aménagement
du logement : 10 000 €
pour 10 ans
- Aides à l'aménagement
du véhicule et surcoûts
transports : 12 000 €
pour 5 ans.
- Aides exceptionnelles :
1 800 € pour 3 ans
- Aides spécifiques : 100 €/mois
- Aides animalières :
3 000 € pour 5 ans

Taux de prise en charge :

- 100 % si ressources
inférieures ou égales
à 24 920,74 €/an
- 80 % si ressources
supérieures à 24 920,74 €/an

En établissement >

- Aide humaine dans le Rhône :**
- Par jour de présence : 2,84 €
- Par jour de sortie : 28,40 €

Surcoûts liés aux transports :

- Trajet domicile-établissement
maximum : 12 000 €

Le Bulletin n°221 / 2^e trimestre 2010

Personnes âgées

ALLOCATION DE SOLIDARITÉ AUX PERSONNES ÂGÉES (ASPA) MENSUELLE

Allocation : 708, 95 €

ALLOCATION PERSONNALISÉE D'AUTONOMIE (APA) MENSUELLE

Montant maximal du plan d'aide :
- GIR 1 : 1235,65 € (MTP*119 %)
- GIR 2 : 1053,83 € (MTP*102 %)
- GIR 3 : 790,38 € (MTP*76,5 %)
- GIR 4 : 526,91 € (MTP*51 %)

Sécurité sociale

COUVERTURE MALADIE UNIVERSELLE (CMU)

- Affiliation gratuite si revenu fiscal
annuel est inférieur au plafond
9 020 €
- Cotisation égale à 8 % si revenu
fiscal annuel est supérieure
au plafond 9 020 €

PROTECTION COMPLÉMENTAIRE DE SANTÉ (CMU-C)

Plafond de ressources mensuel

- Personne seule : 626,75 €
- 2 personnes : 940,17 €
- 3 personnes : 1 128,71 €
- 4 personnes : 1 316,17 €
par personne suppl.: 250,67 €

ASSURANCE COMPLÉMENTAIRE SANTÉ (ACS)

Montant de l'aide :

- Âgé de moins de 16 ans : 100€
- Âgé de 16 à 49 ans : 200 €
- Âgé de 49 à 59 ans : 350 €
- Âgé de 60 ans ou plus : 500 €

Plafond de ressources mensuel :

- Personne seule : 752,08 €
- 2 personnes : 1 128,16 €
- 3 personnes : 1 353,83 €
- 4 personnes : 1 579,42 €
- par personne suppl. : 300,83 €

Majoration pour tierce personne (MTP)

- 1038,36 €/mois

ALLOCATIONS FAMILIALES

- Base mensuelle (BMAF) :
389,20 €

FORFAIT HOSPITALIER

- 18 €/jour pour hospitalisation
- 13,50 €/jour pour hospitalisation
psychiatrique

REVENU DE SOLIDARITÉ ACTIVE (RSA)

Personne sans activité
professionnelle

Montant forfaitaire maximum
Brut/Net après abattement
forfait logement :

- Personne seule :
460,09 € / 404,88 €
- Femme enceinte sans enfant :
590,81 € / 535,60 €
- Personne seule + 1 enfant
à charge : 787,75 € / 677,33 €
- Couple sans enfant :
690,14 € / 579,72 €
- Personne seule + 2 enfants
à charge : 984,69 € / 848,04 €
- Couple avec 1 enfant :
828,17 € / 691,52 €
- Couple avec 2 enfants :
966,19 € / 829,54 €
- Par enfant supplémentaire
à charge : 184,04 € / 184,04 €

Personne exerçant une activité professionnelle

Montant forfaitaire max + 62 %
des revenus professionnels -
Ressources du foyer

GARANTIE DE RÉMUNÉRATION DES TRAVAILLEURS HANDICAPÉS

- Milieu ordinaire : minimum
8,86 €/heure (SMIC)
- Milieu protégé (ESAT) : minimum
4,87 €/heure et maximum
9,75 €/heure, soit entre 55 %
et 110 % du SMIC)

Salaires

SALAIRE MINIMUM (SMIC) brut/net

- Montant horaire brut :
8,86 € / 6,94 €
- Rémunération hebdomadaire
brute base 35h :
310,10 € / 242,90 €
- Rémunération mensuelle
brute base 151,67h :
1 343,77 € / 1 052,18 €
- Minimum garanti :**
- Montant horaire : 3,31 €

Plafond mensuel :

- Tranche A brute : 2 885 €



**Les Restaurants
McDonald's du Grand Lyon**
partenaires
de l'ADAPEI du Rhône

Amallia accompagne

les personnes handicapées...



vous êtes propriétaire ou locataire
de votre résidence principale,
vous souhaitez réaliser des
travaux pour maintenir à domicile
une personne handicapée,
ou à **mobilité réduite...**

**financez
vos travaux**
au taux exceptionnel de

1,5%*

les travaux finançables

le logement

élargissement des portes,
modification des pièces d'eau...

les parties communes de l'immeuble

suppression des obstacles,
installation de mains courantes...

les accès extérieurs

suppression de marches,
amélioration du revêtement...

le prêt travaux

montant : 16 000 € dans la limite
de 50% du coût des travaux

taux : 1,5% l'an hors assurance,
sans frais de dossier ni de garantie

durée : entre 2 et 15 ans

avis préalable obligatoire :

AFM - ALGI - APF - CNPSAA
UNISDA - PACT-ARIM - CICAT - MDPH



→ centre relations clients

► N° Indigo **0 820 311 312**

0,12 euro ttc / min

→ amallia.fr

*TEG annuel 1%, sans frais de dossier ni garantie (hors assurance)

Associations

Plus de 800 associations gestionnaires,
dans le Rhône,
ont choisi la **Caisse d'Epargne**
comme partenaire.
Merci à toutes.

L'agence dédiée aux associations du Rhône est à votre écoute :

Agence **ASSOCIATIONS**

42, boulevard Eugène Déruelle - 69003 Lyon

Téléphone : 04 72 60 77 70

www.caisse-epargne.fr



CAISSE D'EPARGNE
RHÔNE ALPES

364.001.879.625.3491



Répondre présents quand vous en
avez besoin, c'est essentiel pour nous.

VEOLIA EAU
0810 000 777

24h/24 - 7j/7*
PREX D'UN APPEL LOCAL À PARTIR D'UN POSTE FIXE

* Pour toutes questions relatives
à votre abonnement :
du lundi au vendredi de 8h00 à 19h
et le samedi de 9h à 12h

VEOLIA
EAU